Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 13 SAINT-BONIFACE JEUDI 28 JUIN 1979



M. Michel Monnin et la nouvelle administration

On promet des changements au Centre culturel

Le nouveau conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain, avec le nouveau président Michel Monnin en tête, se dit décidé à donner l'élan nécessaire au Centre pour qu'il devienne, une fois pour toutes, un véritable foyer de la culture française au Manitoba.

par André-Yves Rompré

A l'occasion d'une conférence de presse tenue la semaine dernière au foyer du Centre culturel franco-manitobain, Me Monnin, en compagnie de quelques membres du nouveau conseil d'administration, a rendu public l'étude sur "l'évaluation des besoins culturels des Franco-Manitobains" commandée il y a quelques mois au Centre de recherches du Collège de Saint-Boniface. A la même occasion M. Monnin a passé en revue les priorités qu'entend se donner la nouvelle administration en regard des programmes culturels offerts aux Franco-Manitobains.

Ainsi, certaines activités très précises prendront une ampleur plus grande au cours des prochains mois: le centre d'artisanat, mis sur pied voilà quelque temps, verra étendre son champ d'action. Il est prévu qu'on ouvrira une boutique d'artisanat au Centre culturel de façon à offrir au public les travaux réalisés dans le cadre des ateliers de métiers d'arts. Une telle expansion devrait aussi favoriser et encourager les artisans locaux qui consacrent, dans l'ombre, plusieurs heures de leurs loisirs à la réalisation de travaux souvent inconnus du public.

C'est pourquoi aussi, l'administration du Centre culturel franco-manitobain prévoit une plus grande utilisation de la salle d'exposition, située en plein coeur du Centre culturel. Le but de ce dernier projet est de mettre l'emphase sur les artistes locaux et de les "montrer" davantage à une clientèle qu'on souhaite plus nombreuse au Centre.


M. Michel Monnin, président du Centre culturel franco-manitobain.

Par ailleurs, on devra s'attendre à l'ouverture prochaine d'un restaurant au foyer du Centre culturel. Si les projets en cours prennent forme c'est au mois de septembre que l'on pourra casser la croûte en se rendant voir un spectacle ou une exposition au Centre culturel. Ce projet de restaurant avait été également annoncé comme une priorité par l'ancienne administration du Centre, voilà bien des mois. Et toujours, cela se fait attendre.

Des nouveautés à venir

Les habitués -anciens et nouveaux- du Centre culturel de la rue Provencher à Saint-Boniface verront aussi apparaître, à l'automne, un tableau d'affichage où il sera possible de connaître, à l'avance, les programmes et les activités à venir au Centre. On songe aussi à publier une sorte de

Suite page 3



La Broquerie en fête!

La cantine, qui a été un point d'attraction durant la fête de la Saint-Jean-Baptiste, éait tenue par les Chevaliers de Colomb, conseil 4595 de La Broquerie. Voir nos photos-reportages dans les pages d'actualités.

Au sommaire

Actualités

- Le village de La Broquerie n'avait rien ménagé pour accueillir les milliers de visiteurs qui se sont rendus fêter la Saint-Jean à cet endroit. Bernard Bocquel et André-Yves Rompré sont allés sur les lieux et reviennent avec des photos-reportages qui rappelleront des souvenirs à tous les joyeux fêtards.

- L'emploi demeure un sujet d'actualité permanente. Généralement, on dit qu'il est difficile de se trouver du travail. Mais il arrive des cas où la main-d'oeuvre disponible tarde à se manifester. C'est un peu le cas de la "Canadian sportwear", de Saint-Boniface, où l'on pourrait embaucher dès demain matin une trentaine de travailleuses du textile. Marcelle Trépanier a rencontré le gérant de cette entreprise, M. Maurice Thibodeau avec qui elle fait le point.

- L'étude sur "l'évaluation des besoins culturels des Franco-Manitobains" rendue public par le président du CCFM, M. Michel Monnin, fait l'objet d'un compte-rendu par Bernard Bocquel.

Régions

A l'école Saint-Joachim de La Broquerie, on vient de fêter les 39 années d'enseignement de Soeur Rosanna Ritchot, de la communauté des Soeurs grises. Des témoignages émouvants ont été offerts à ce professeur, comme le rapporte dans nos pages régionales, notre correspondante Jeannine Kirouac.

La chronique de Raymond Hébert

Raymond Hébert a entendu courir des bruits ces derniers temps au sujet du prochain chef chez les néo-démocrates de la province. Selon lui et ses sources un seul candidat semble capable de reprendre le travail là où M. Ed Schreyer l'avait laissé: M. Sid Green.

Éditorial

Les semaines se suivent....

Depuis quelques années surtout, le Canada prend de drôles d'allures officielles durant les deux premières semaines de l'été. Deux célébrations, celle du 24 juin et celle du 1er juillet, bien que proches dans le temps, ont tendance à s'éloigner dans l'esprit l'une de l'autre. Rien que d'observer cette sorte de polarisation prend le ton d'une manifestation nationale de nos problèmes canadiens.

D'une part, le 24 juin rassemble autour d'un certain drapeau fleurdelysé les tenants d'un nationalisme francophone, à peu près partout dans les provinces canadiennes, et surtout au Québec. D'autre part, la fête du 1er juillet a démontré au cours des dernières années qu'elle était un rassemblement, autour de l'unifolié et du biculturalisme, de citoyens qui se rattachent à une certaine idée du Canada.

•

Il s'en trouve pour célébrer les deux fêtes avec une égale ferveur et pour qui le passage "d'un drapeau à l'autre" se fait tout naturellement. Au risque même de porter des couleurs politiques en plein milieu des festivités collectives!

•

Qu'on le veuille ou pas, les fêtes nationales semblent s'orchestrer, avec le même rythme et souvent les mêmes rengaines, que le discours politique des élus aux gouvernements. C'est à coup de millions qu'on "incite" à organiser des fêtes autour des drapeaux et des symboles pour faire passer, du même coup, des messages politiques. Parce que l'on a failli, voilà plusieurs années, à générer des sentiments également partagés vis-à-vis des concepts de nation et de pays, on en est rendu à subventionner le patriotisme!

On incite, et le mot est modéré, les citoyens à s'exprimer fort pour manifester leur appui au pays. Au Canada tout entier, il y a 25,000 personnes qui se sont jointes à l'organisation des fêtes du premier juillet pour "inviter" leurs semblables à les suivre. De ce nombre, il y en a 3,000 au Manitoba. Quelle place réserve-t-on à la spontanéité dans tout cela?

Il y a bien des avantages pour certains à être de ces célébrations; les artistes par exemple. Pour un bon nombre d'entre eux, c'est une manne d'argent qui leur est présentée sur un plateau. Mais encore là, il faut noter aussi une polarisation. Certains refusent de chanter sur la colline parlementaire à Ottawa parce qu'ils ne veulent pas être associés au "rêve canadien", et d'autres y vont pour chanter le beau et grand pays qui les fait grassement vivre. C'est là un autre exemple de la polarisation provoquée par les deux fêtes.

•

Il y a de quoi donner à penser à une chanson quand on regarde tout cela. Une certaine chanson qui commence comme suit: "O Canada, terre de nos aieux..." Et si l'envie de fêter nous prend en fin de semaine, c'est à ces derniers qu'il faudrait songer.

lettres à LA LIBERTÉ

De Saint-Pierre-Jolys à Chicago

Lettres à La Liberté
Saint-Boniface, Manitoba

Monsieur l'éditeur:

La discussion au sujet de la vieille église de Saint-Pierre-Jolys nous intéresse au plus haut point, parce que nous passons par la même crise, ici, à Chicago. Ci-dessous, vous trouverez l'un des nombreux articles parus dans la presse américaine au sujet de notre église, depuis le 21 janvier 1979. Elle fait aussi périodiquement la une à la télévision.

Le tout puissant cardinal de Chicago, John Patrick Cody, (Chicago est le plus grand diocèse catholique des USA) veut la faire démolir par décret et sans tenir compte de notre avis. Alors devant son refus de dialoguer, nous avons porté plainte devant la cour de justice (sans notre recours à la justice civile, l'église aurait été démolie le 9 février). L' "Affaire du Sacré-Coeur" est actuellement en cour d'appel. Elle ira très probablement jusqu'en cour suprême. Nous demandons à la cour de trancher sur le point suivant:

Nous sommes co-propriétaires avec le diocèse parce que: 1. Ce sont nos ancêtres qui ont payé pour la construction du bâtiment (ils l'ont même bâtie de leurs propres mains); 2. Ce sont leurs descendants et de nouveaux venus qui ont payé, au cours des ans, pour le maintien du bâtiment et pour les réparations.

Nous avons également présenté notre église devant la Commission des sites historiques de l'Illinois qui l'a approuvée, vendredi dernier, le 15 juin, à 17 h 25. Site historique de l'Illinois, elle est aussi -automatiquement- inscrite au *National Register of Historic Places* à Washington D.C., la capitale fédérale.

Une telle nomination peut être accordée pour deux raisons, ou pour l'une ou l'autre: 1. architecture 2. histoire. Notre église est importante du point de vue de l'histoire. C'est la dernière mission française bâtie à Chicago et la seule survivante (la toute première mission avait été construite au Portage de Chicago en 1696 par le Père Pinet s.j.). C'est donc le seul lien vivant qui nous reste à Chicago avec la période épique des explorateurs et missionnaires français qui -ensemble- ont pénétré au coeur même du continent américain pour cartographier le pays, établir des postes de traite et des missions.

Le même jour et devant la même commission une autre église canadienne-française devenait monument historique national: Notre-Dame de Chicago, à la fois pour son architecture et pour son association historique -c'est la toute première paroisse canadienne-française à Chicago: 1864. Cette deuxième raison eut été suffisante par elle-même. Et c'est votre cas, je crois.

Ce qui nous a beaucoup aidé, c'est la création d'un arbre téléphonique. A la base se trouve le ou la responsable (chez nous, c'est une femme, parce que le téléphone est un instrument éminemment féminin!) Elle passe un message à dix autres personnes qui, à leur tour, passent chacune ce message à dix autres personnes: cela fait 100 personnes. Ces 100 personnes passent chacune le message à quatre autres personnes. En moins d'une demi-heure, chacune de nos 400 familles est avertie de ce qu'il faut faire ou ne pas faire, selon le cas. N'importe qui dans l'arbre peut transmettre un conseil, une idée. Cette personne s'adresse alors au (ou à la) responsable (l'on choisit quelqu'un de compétent) qui, après avoir pris conseil, commence la transmission du message. C'est un système d'organisation très efficace. Je vous le conseille! Lorsqu'un groupe a pour adversaire une seule personne, celle-ci peut prendre rapidement une décision, mais le groupe est handicappé, car il faut se réunir. Où? Quand? Et il est difficile de satisfaire tout le monde à courte échéance. Lorsque l'on réussit à réunir la majorité, la situation a évolué... Et voilà...

Marie-Reine Mikesell
Chicago, Illinois
Le 22 juin 1979.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec.

Rédacteur en chef: André-Yves Rompré
Journaliste: Marcelle Trépanier
Journaliste coopérant: Bernard Bocquel
Publicitaire et secrétaire administratif: Claude Gagné
Composition typographique: Diane Gagnon, Lorraine Sabo
Correction d'épreuves: Augusta Davidson
Montage: Normand Vermette
Secrétariat: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web/Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Lettres à La Liberté

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h

La chronique de Raymond HÉBERT

Sid Green sera-t-il chef du NPD à l'automne?



J'ai eu mon premier indice que tout ne tournait pas rond à l'intérieur de la députation néo-démocrate du Manitoba lors d'une rencontre fortuite, il y a deux mois, avec un ancien adjoint à un ministre de ce parti. Celui-ci me fit part de la perception que l'on a présentement du "leadership" de Howard Pawley.

Selon cette source, les problèmes de M. Pawley peuvent se résumer en deux mots: Ed Schreyer. M. Schreyer était un géant durant son mandat comme premier ministre (l'on serait tenté de dire, un géant parmi des pygmées, mais ne succombons pas). Ce "gigantisme" faisait que les membres du caucus, et même certains ministres, avaient adopté l'attitude, lorsqu'un problème majeur se présentait, de s'en remettre au chef. M. Schreyer, étant qui il est, se tirait habituellement d'affaire, et son parti avec lui.

M. Pawley, cependant, n'est pas M. Schreyer. À mesure que les problèmes se sont accumulés, les députés néo-démocrates (sauf quelques rares exceptions, toujours selon mon informateur) ont tout remis sur le dos de leur chef...qui, lui, s'est trouvé à s'enliser peu à peu dans un bourbier législatif et administratif.

Le deuxième indice s'est présenté de façon tout aussi fortuite. Lors d'une rencontre il y a quelques semaines avec un député néo-démocrate, celui-ci me demanda, à brûle-pourpoint, ce que je penserais de Sid Green comme chef de son parti. J'ai demandé à ce député, de réputation modérée, s'il prévoyait bientôt une ouverture à ce poste, si le "leadership" actuel de M. Pawley posait des problèmes. Il m'a laissé entendre qu'effectivement il y avait des problèmes, et qu'il pourrait se passer bien des choses au prochain congrès du parti, prévu pour l'automne.

Troisième indice (et ça commence à compter, puisque le "Winnipeg Free Press" le dit!): le 12 juin, Fred Cleverley écrit, dans ce quotidien émérite, les lignes suivantes:

"It was Sid Green in January who abandoned his frontal assault on the leadership, an assault that failed when he challenged Russ Paulley in 1968 and Schreyer the following year. But his conduct since January has left no doubt about who is in charge, even if that person is not exactly occupying the chair reserved for the party leader.

In January, Sid Green predicted that Howard Pawley would do such a good job as party leader that his confirmation by a fall party convention would be little more than a formality. In the meantime, however, he has proceeded to demonstrate how much better he could lead the party. He has convinced me."

Les propos de M. Cleverley me laissent habituellement ni chaud ni froid, à cause de l'extrémisme de droite qui s'en dégage trop souvent. Cependant, sa perception des compétences de M. Green comme chef me semble tout à fait juste. Toute personne qui aurait assisté assez régulièrement aux débats à l'Assemblée législative aurait pu facilement constater non seulement les talents d'orateur que possède M. Green (il est reconnu comme le meilleur orateur en Chambre), mais aussi le raisonnement solide et la recherche poussée derrière la plupart de ses prises de position. J'ai eu, moi-même, l'occasion d'entendre des discours de M. Green en Chambre, et chaque fois ce fut un régal d'intelligence et d'éloquence.

M. Cleverley avait sans doute ses motifs pour parler de façon aussi élogieuse de M. Green: il croit sans doute que, s'il est élu chef, M. Green et son parti seront défaits massivement à la prochaine élection provinciale, parce que M. Green est perçu comme étant trop "radical" par l'électorat manitobain.

L'image "radicale" de M. Green remonte à la fin des années 60 et au début des 70, lors les grands débats sur certains sujets brûlants de l'heure, notamment *Autopac* (qui maintenant n'est plus contesté, même chez la plupart des Conservateurs). Avec les années, cependant, cette image s'est atténuée; par contre, et heureusement, les principes sociaux et surtout l'engagement de cet homme sont demeurés intacts. Et aujourd'hui, les électeurs manitobains ont soif d'un leadership réel à l'opposition pour combler le vacuum créé par M. Schreyer lui-même après l'élection provinciale alors qu'il s'est, à toutes fins pratiques, soustrait de la scène politique provinciale.

M. Pawley n'a pas réussi, depuis janvier, à combler ce vacuum. En même temps, lorsqu'ils ont eu l'occasion, lors des dernières élections fédérales, de manifester leur mécontentement à l'endroit du régime Lyon, les électeurs l'ont fait avec force, en élisant cinq députés néo-démocrates.

Cet événement devrait être une indication concrète pour les députés néo-démocrates et pour les membres de ce parti qu'un "leadership" de la trempe de celui que pourrait offrir Sid Green est peut-être bien la voie vers la reprise du pouvoir.

On promet des changements au Centre culturel...

Suite de la "Une"

circulaire périodique qui serait un reflet "imprimé" de la vie au Centre culturel des Franco-Manitobains.

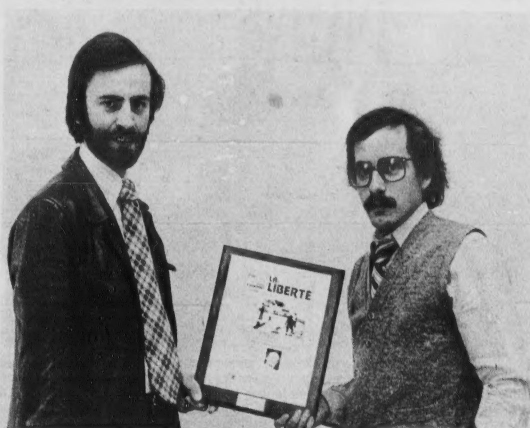
L'entreprise de ces projets sera vraisemblablement confiée au prochain directeur général dont l'embauche sera connue d'ici peu. On sait que la directrice générale actuelle, Mme Denise Chénier-Ferguson a remis sa démission à l'administration du Centre et partira à la fin du mois de juin.

C'est une volonté très nette de "rétablir la communication" avec les groupes et les citoyens francophones du Manitoba qu'exprime aujourd'hui le conseil d'administration du Centre culturel. "Un centre culturel c'est plus qu'une bâtisse avec quatre murs debouts et personne à l'intérieur" déclare le président Michel Monnin. Par contre, le président ne se fait pas d'illusion; il réalise que la tâche sera ardue et qu'il faudra travailler très fort pour redonner une nouvelle image au Centre culturel.

M. Monnin ne cache pas son insatisfaction à l'égard de la direction qui l'a précédé et entend se servir de toutes les ressources disponibles pour réussir l'entreprise qu'il a annoncée. "Il est temps de voir à la planification et au développement d'une véritable politique culturelle pour le Manitoba français," a-t-il aussi indiqué.

Mgr Baudoux sera fêté

Monseigneur Maurice Baudoux célébrera le 17 juillet prochain son cinquantième anniversaire de vie sacerdotale. Arrivée au Canada de sa Belgique natale à l'âge de neuf ans, Mgr Baudoux a grandi à Prud'homme, en Saskatchewan. Il est reconnu pour ses nombreuses implications dans la vie active de plusieurs associations d'éducation franco-canadiennes.



Le prix Donatien-Frémont à La Liberté

Dans le cadre du concours d'excellence annuel des Hebdos régionaux, La Liberté vient de se mériter, dans la catégorie "culture", le premier prix offert au journal francophone hors-Québec qui, selon les juges, a déployé les efforts les plus significatifs pour promouvoir la culture et la langue française dans son milieu. C'est un honneur que le président du conseil d'administration de Presse-Ouest Limitée, M. Michel Lagacé, et le rédacteur en chef André-Yves Rompré, reçoivent et partagent entièrement avec tous les fidèles lecteurs de La Liberté. Une mention est allé au "Franco", d'Edmonton, ainsi qu'à l'hebdo "Le voyageur", de Sudbury.

Une joyeuse Saint-Jean

Les organisateurs de la fête franco-manitobaine de La Broquerie, tenue samedi et dimanche dernier, avaient espérer attirer quelque 5000 personnes aux festivités de la Saint-Jean-Baptiste. Le rêve semblait un peu fort pour beaucoup, à l'origine, mais grâce à une température clémente, une participation nombreuse des Franco-Manitobains, les fêtes ont été marquées du plus grand succès.

L'ouverture officielle des fêtes a été faite samedi vers 15 heures par celui qui vient d'être couronné le "fermier de l'année au Manitoba", M. Albert Vieilfaure, en compagnie des organisateurs des fêtes: Claude Jolicoeur et Renald Piché. Pour la Société Saint-Jean-Baptiste de l'endroit et pour toute la paroisse, c'était la 82e édition des fêtes.

La journée de samedi a débuté plutôt lentement, mais le spectacle, en soirée, de Maurice Paquin devait contribuer à attirer une foule qui se faisait toujours plus nombreuse. Si bien que, dans la journée de dimanche, c'est par milliers, comme l'ont évalué plusieurs observateurs, que les gens ont défilé sur le terrain adjacent à l'aréna locale.

Des activités avaient été prévues pour tous les groupes d'âges: peinture et jeux pour les enfants, spectacles pour les jeunes ainsi que pour les adultes, de même qu'un lieu de rencontre pour les membres de l'âge d'or.

Il faut aussi noter que cette année l'entrée sur le terrain de même que le stationnement étaient gratuits.

C'est grâce aussi et surtout au travail inlassable de dizaine de bénévoles -qui ont travaillé d'arrache-pied- que la fête a connu les succès attendus.

La Broquerie, à l'année prochaine.



Pour la deuxième année consécutive, c'est M. Germain Sicotte qui a tenu le rôle de Saint-Jean-Baptiste. On le voit ici en compagnie de M. Marc Brémault et de sa fille.



"Le musée Saint-Joachim a été une attraction formidable", a souligné M. Claude Jolicoeur, qui a ajouté: "le musée ne fait que commencer, nous avons encore beaucoup de matériel à mettre en valeur. Et puis la vieille gare du CN du village, dont la Société Saint-Jean-Baptiste est propriétaire depuis un an, va être bientôt déménagée sur notre terrain". La personne en charge du musée, Mme Eva Moquin, a encore du pain sur la planche...



L'ensemble musical composé de Mark Kolt, au piano, Mary Taylor au violoncelle, des chanteuses Nicole Brémault et Marie Patenaude, ainsi que le guitariste bassiste Gilles Fournier, a été au nombre des jeunes artistes à se produire à l'aréna de La Broquerie pendant les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

EN BREF

Les propriétaires des bicyclettes les plus joliment décorées qui ont participé au défilé ont été aussi récompensés. Le premier prix a été attribué à Mlle Marsh; le deuxième à Carole Jolicoeur; le troisième à Paul Bourier et le quatrième à Paul Normandeau.

Le tirage du voyage CP Air de Francofonds qui a eu lieu à La Broquerie dimanche soir a fait une heureuse. Il s'agit de Mlle Hélène Blais, responsable du comité presse-publicité de la Ligue des femmes catholiques de Transcona.

à La Broquerie!

Une fête vécue au niveau du village

par Bernard Bocquel

Cette année les organisateurs de la Saint-Jean-Baptiste et tout les nombreux bénévoles qui ont donné leur temps ont toutes les raisons du monde d'afficher de larges sourires et de bomber leur torse en signe de fierté. C'est bien simple: Claude Jolicoeur, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie manquait de superlatifs pour souligner "le dévouement exceptionnel de la grande majorité des habitants du village de La Broquerie qui a participé au succès de la fête". Une fête qui, précise Claude Jolicoeur, a été vécue au niveau du village. "Nous avons oublié nos différends pour travailler ensemble".



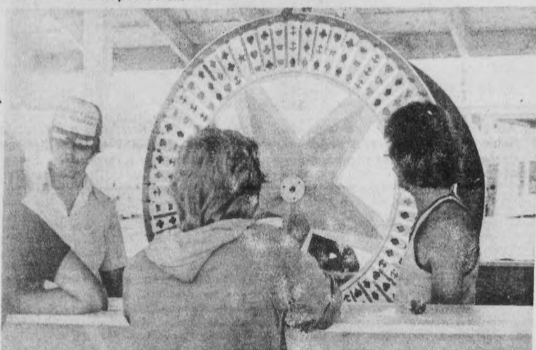
M. Claude Jolicoeur

Comme la Société va enregistrer un profit -dont le montant exact sera connu sous peu- Claude Jolicoeur a déjà expliqué qu'une partie des bénéfices serait consacrée au développement du terrain de la Société (près de l'aréna) en un parc parsemé d'arbres, de sorte que puisse être créé une ambiance plus familiale. Le déficit de l'an passé vient, au passage, d'être comblé par une subvention de $2,500 du ministère provincial du Tourisme et des affaires culturelles.

Un dernier point, pour ceux qui n'aurait pas apprécié le fait qu'il était parfois difficile d'être servi en français à plusieurs endroits. Claude Jolicoeur dit avoir "pris le message" et a démontré une volonté claire de remédier à cette situation pour l'année prochaine. Dans le même sens, il faudra que la "Maples leaves amusement", la compagnie qui amène les carrousels, annonce la fête de La Broquerie autrement qu'avec des affiches unilingues anglaises proclamant que les 23 et 24 juin se tiendrait "La Broquerie Fair". Dommage qu'il soit encore nécessaire d'évoquer le respect de notre dignité de francophone à notre propre fête.



Le grand Maurice Paquin a été une fois de plus "paquinesque" durant les fêtes de la Saint-Jean, attirant à lui tout seul un bon millier de personnes pour les deux spectacles qu'il a donnés. On a déjà tout dit sur "notre" Maurice, combien il sait nous faire rire et nous toucher. Toutefois, on ajoute avec plaisir qu'il a interprété plusieurs nouvelles chansons de qualité. D'ici qu'il nous revienne l'an prochain avec un tout nouveau spectacle...



Le casino tentateur a été dirigé de main de maître par l'organisation des pompiers volontaires de La Broquerie.



Dimanche, sous un soleil radieux, 43 unités venant de La Broquerie, Richer, Marchand, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Anne et Steinbach ont participé au défilé organisé par Paul Vielfaure, membre de la direction de la Société Saint-Jean-Baptiste. Dans la catégorie "organisations locales de la paroisse de La Broquerie", le premier prix a été remporté par le char allégorique des Mini-Franco-Fun. Le deuxième prix est revenu au char de la caisse populaire de La Broquerie et le troisième au Club Quatre H, qui était aussi chargé de l'exposition d'animaux.



C'est la municipalité rurale de Marchand qui a gagné le premier prix de la catégorie "organisations extérieures de la paroisse de La Broquerie" en présentant un char allégorique qui rappelait la récente inondation. Le deuxième prix a été enlevé par la famille Simard de Sainte-Anne, qui jouait de la musique en chantant: "Les Simard ne sont pas morts, en français ils sont forts". Tandis que le troisième prix est revenu à un char allégorique venant tout droit de Richer qui montrait le village en miniature. Bientôt Richer fêtera le 75e anniversaire de la création du village. La sélection a été opérée par deux juges: Mme Marie-Josèphe Fisette et M. Edgar Freynet.

Une joyeuse Saint-Jean



Au nombre des activités qui se déroulaient durant la fin de semaine de la Saint-Jean, il y avait les traditionnelles promenades en "bogey". Ici, c'est M. Raymond Brémault que l'on voit entre les deux braves bêtes qui se sont payées plus d'une randonnée au cours de la fin de semaine.



Le succès qu'ont connu les fêtes de la Saint-Jean à La Broquerie a été rendu possible grâce au bon travail de plusieurs dizaines de bénévoles. Ici on voit Mmes Gertrude Dubé et Thérèse Laurencelle qu'on a pu rencontrer à l'accueil au musée Saint-Joachim.



Deux jeunes paroissiennes de La Broquerie semblent indiquer au photographe le chemin de "La Brise" (comme on appelle familièrement La Broquerie au Manitoba). Il s'agit d'Annette Moquin et de Paulette Nadeau.

EN BREF

C'est la famille Piché qui, dans la catégorie des "plus de 200 livres" a gagné, à la sueur des fronts des tireurs, le premier prix du concours de souque à la corde. Dans la catégorie "moins de 180 livres" c'est l'Hôtel Marchand avec la famille Léo Gagnon qui a arraché la victoire. Avec l'introduction de deux catégories, il y a de fortes chances pour que le concours de souque à la corde prenne de l'ampleur dans les années à venir. Au passage, c'est le club sportif de La Broquerie qui a organisé le concours de balle. Dix équipes masculines et autant d'équipes féminines étaient en lice.

Les gagnants de la loterie organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste ont été: Joseph Vermette, de Saint-Boniface ($500); Fernand Vrignon, de Woodridge ($300) et Gus Hacault, de Lorette ($200).



Voilà une énigme entourant l'équipe de base-ball "Les hommes sages" de La Broquerie qui étaient, eux aussi, de la partie aux célébrations populaires de la Saint-Jean.



Mgr Antoine Hacault a célébré la messe dimanche à La Broquerie. Il n'a pas manqué d'encourager fortement la tenue de fête populaire comme celle que nous avons vécue la fin de semaine dernière.

LA "CANADIAN SPORTSWEAR" DE SAINT-BONIFACE

Le textile: un manque de personnel

L'industrie manitobaine du textile ferait-elle vivre celle des autres provinces? On pourrait le croire quand on sait qu'une seule petite entreprise de Saint-Boniface, Canadian Sportswear, a, à elle seule, fait confectionner à une entreprise de Montréal plus de 75,000 manteaux, depuis l'automne dernier. La seule raison est qu'elle ne trouve pas sur place le personnel suffisant pour répondre aux besoins.

par Marcelle Trépanier



La "Canadian Sportswear" a dû, depuis l'automne, faire assembler 75,000 manteaux à Montréal parce que le personnel en place à Saint-Boniface est insuffisant.

Ces 75,000 manteaux représentent une valeur exportée d'environ un demi million de dollars. Canadian Sportswear, une petite compagnie qui emploie présentement soixante opératrices de machines à coudre, est établie à Saint-Boniface depuis environ onze ans. Ses problèmes de recrutement de personnel ne datent toutefois pas d'aujourd'hui. Le fait est qu'il y a une dizaine d'années, on y réglait le problème en engageant des immigrés, surtout des Philippins, mais, depuis ce temps, des restrictions gouvernementales sur le taux d'immigrants acceptés au pays confronte à nouveau la compagnie au problème de trouver des employés.

La demande est abondante pour ces vêtements (manteaux), selon M. Thibodeau, gérant de cette compagnie à Saint-Boniface. D'après sa propre estimation, M. Thibodeau évalue à peu près à 60 pour cent le nombre de femmes sans emploi au Manitoba. On dit de femmes parce que ce sont presque uniquement elles qui travaillent dans l'industrie textile. Parmi les 60 employés de Canadian Sportswear, un seul homme est opérateur de machine à coudre.

Mais, même si les femmes veulent retourner sur le marché du travail, elles ne sont pas intéressées à devenir ouvrières dans le secteur textile, semble-t-il d'après M. Thibodeau. Celui-ci estime que le recrutement de personnel n'est pas favorisé par les facilités d'accès à l'assurance-chômage ou aux prestations d'aide sociale.

Un secteur qui intéresse moins

Les importations de vêtements, surtout venant de Corée où la main-d'oeuvre est bon marché, créent une forte compétition dans cette industrie. Les vêtements importés sont bien souvent de qualité égale à celle du Canada, pour un prix de revient moindre. Le fait de couper les importations permettrait d'augmenter considérablement les chances d'emploi au pays, selon M. Thibodeau, peut-être même de les doubler. Si l'industrie textile devenait plus importante, on peut supposer qu'elle serait plus attrayante, tant aux yeux d'éventuels employés qu'à ceux du gouvernement.

D'autre part, les conditions de travail dans le textile ont beaucoup changé depuis vingt ans, aux dires de M. Thibodeau. Lui, qui a 26 ans d'expérience dans le secteur, assure que les salles sont mieux aérées, par exemple, et que les machines sont plus perfectionnées et les salaires meilleurs. Une débutante à la Canadian Sportswear gagne $3.50 l'heure et celles qui ont de l'expérience (plus de vitesse), environ $5.00 l'heure. M. Thibodeau évalue à environ 30 pour cent le nombre de ces employées qui se font à peu près $5.00 l'heure. Les employées sont payées à la pièce et doivent en conséquence acquérir la rapidité pour augmenter leur salaire. Le roulement de personnel est alors très élevé, une employée passe en moyenne environ deux ans avec la même compagnie.

Même après avoir cherché des solutions avec le Centre de main-d'oeuvre, le personnel est insuffisant. Chose certaine, le travail ne manque pas et 30 personnes pourraient être employées dès demain à cette compagnie, si elles le voulaient.

Canadian Sportswear ne songe pas à déménager à Montréal ou Toronto pour autant. M. Thibodeau fait remarquer, tout simplement, que si le travail ne peut être effectué à Saint-Boniface ou Winnipeg, sa compagnie sera dans l'obligation de faire coudre le tout ailleurs et d'en faire profiter les autres provinces.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DECISION

Conformément à l'avis public CRTC 1979-31 du 28 mars 1979, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 79-406

SECTEUR DE WINNIPEG (MANITOBA) 790089700

Winnipeg Videon Limited

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant un secteur de Winnipeg comme suit:

Service de base (Canaux 2 à 13)

- ajouter de la musique d'ambiance sur le canal 6 d'émissions d'origine locale.

Décision: **APPROUVÉE**

La distribution du service de musique d'ambiance est **APPROUVÉE** à condition que ce service satisfasse aux exigences relatives aux 30% de teneur canadienne, qu'il soit non commercial et soit produit au Canada.

Ottawa, le 18 juin 1979

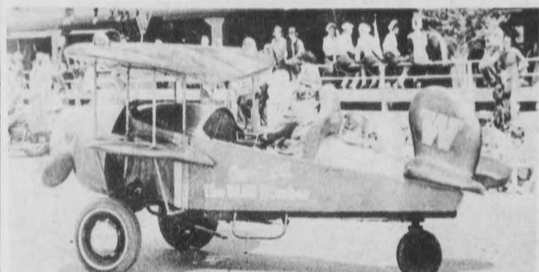
J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

SAVIEZ-VOUS QUE....

- **La Fondation Radio Saint-Boniface**, depuis sa création en 1973, a déjà versé à des groupes, associations et individus francophones de la province plus de $90,000.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** avait au 31 décembre 1978 un actif se chiffrant à $305,656.11.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** est dirigées par un conseil d'administration de seize (16) membres.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** est une organisation fiduciaire sans but lucratif qui peut recevoir des dons et émettre des reçus pour fins d'impôt.
- **Pour toutes contributions ou renseignements** concernant une aide financière écrivez à:

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC.
Case postale 102
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

La "Red River Ex", un événement couru



Cette année, comme depuis 28 ans, le "Red River Ex" attire la population au stade de Winnipeg. L'événement est un des plus courus, à preuve le nombre de personnes qui ont assisté au défilé dimanche dernier, dans les rues de la ville.



L'an dernier 297,000 personnes avaient franchi les guichets et cette année, on en attend 350,000! Plusieurs activités sont d'ailleurs prévues pour satisfaire tous les goûts. Une exposition d'art amateur, de l'artisanat, une exposition d'horticulture et la présence du "fermier de l'année" au Manitoba viennent rehausser la fête.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, RAOUL RACINE, du village de Saint-Adolphe, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boul. Provencher, Casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le vingt-sept juillet, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour du mois de juin, A.D. 1979.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
par
ALAIN J. HOGUE
Procureurs de la succession.

AVIS PUBLIC

A compter du 19 juin 1978, le numéro de téléphone des divers ministères fédéraux, à Winnipeg, commençait par les trois chiffres 949 au lieu de 985. Les quatre derniers chiffres restaient tels quels. Le numéro 985-XXXX devenait 949-XXXX.

Par exemple, il faut composer 949-4391 (au lieu de 985-4391) pour rejoindre le ministère des communications.


Gouvernement du Canada
Ministère des Communications

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM EDMOND CLÉMENT, du village de Sainte-Anne, au Manitoba, retraité, décédé le 8 juin 1979.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant ou au 25 juillet 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 21e jour de juin 1979.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE & TEILLET
Procureurs de la succession.



L'Association France-Canada a organisé, récemment, une rencontre amicale au Centre culturel franco-manitobain à laquelle une soixantaine de personnes se sont rendues. A cette occasion, M. le consul de France et Mme Rosset étaient les invités d'honneur. L'actuel président de l'association, qui compte cette année une quarantaine de membres est M. Luc Marchildon (photo), ancien membre de l'exécutif de la Société franco-manitobaine.

L'étude sur l'évaluation des besoins culturels

De quoi faire réfléchir les "leaders" ... et bien d'autres encore

"L'unité doit exister parmi les leaders si l'on veut améliorer la cohésion sociale de la communauté franco-manitobaine" peut-on lire dans la première étude sociale touchant les besoins culturels des Franco-Manitobains, effectuée récemment par le Centre de recherches du collège de Saint-Boniface pour le compte du Centre culturel franco-manitobain. On trouve tout au long de la recherche beaucoup d'autres de ces vérités généralement admises, mais qu'il est bon de rappeler à l'occasion...

par Bernard Bocquel

Les responsables du Centre culturel, en commandant une étude sur "l'évaluation des besoins culturels de la population franco-manitobaine", voulaient, face à l'étendue de leur mandat, disposer d'un document pour mieux cerner les besoins, souhaits et autres désirs des Franco-Manitobains. En poursuivant un objectif aussi général, il est normal que les deux chercheurs, MM. René Tounissoux et Donald Foidart, n'ont pu que se cantonner dans des généralités. A tel point, qu'ils recommandent une deuxième étude pour "déceler les besoins d'activités culturelles spécifiques".

Qui dit sondage, dit échantillon représentatif de la population. En fonction des moyens financiers mis à leur disposition, les chercheurs ont constitué un échantillon de 100 informateurs représentatif de Franco-Manitobains "oeuvrant d'une façon particulière auprès de la communauté franco-manitobaine". Evidemment, les résultats de la recherche resteront d'autant plus discutables que la clientèle du CCFM n'a aucune raison d'oeuvrer d'une "façon particulière" auprès de la communauté. Toutefois M. Tounissoux décrit l'échantillon choisit comme "la meilleure estimation qu'on puisse faire".

Dans le chapitre consacré aux besoins culturels, les chercheurs notent que le "principal besoin culturel des francophones du Manitoba est de vivre en français, d'avoir des activités à l'intérieur d'une ambiance française." Parmi les outils nécessaires au maintien de cette ambiance figurent tout d'abord l'école, puis les médias. Avec une précision pour ces derniers: "Les Franco-Manitobains ont besoin de se lire dans le journal, de s'écouter à la radio et de se voir à la télévision pour s'assurer de leur identité, en tirer une fierté, la partager et la diffuser". Conclusion des auteurs de l'étude: "Avoir plus de médias français, plus de médias locaux, des médias mieux adaptés au milieu franco-manitobain est un autre des besoins culturels des Franco-Manitobains".

L'unité et l'action

Les chercheurs remarquent, par ailleurs, que les Franco-Manitobains "ont besoin d'unité et d'identité" en précisant: "Il faudrait plus d'unité, de coopération, d'entraide et un plus grand sentiment d'appartenance, d'identité". Ce qui les amènent à dire, lorsqu'ils traitent du rôle du CCFM: "Compte tenu de l'importance des besoins que nous venons d'identifier, en particulier des besoins d'unité et d'action, nous nous permettons de conclure que la collaboration de la SFM et du CCFM à l'intérieur d'un front commun tel celui du "comité des sept présidents" devrait être pensée en fonction d'une politique francophone globale touchant les activités culturelles et économiques autant que les activités scolaires de la communauté".

Néanmoins MM. Tounissoux et Foidart, dans leurs conclusions, concèdent que "depuis une dizaine d'années, la prise de conscience de son identité française, la fierté d'être francophone remonte à la surface et provoque chez les Franco-Manitobains un sentiment d'imminence du besoin d'action, d'une action concertée, planifiée, immédiate et urgente". Pourtant, ils doivent bien ajouter -avec une juste pertinence- dans leur prochain souffle: "Mais, durant ce temps, les leaders locaux perpétuent les chicanes de clocher, chaque point gagné les mettant en meilleure position dans leur plan de carrière locale, pan-canadienne ou québécoise". Il fallait le dire.



Les deux chercheurs qui ont signé l'étude sur les besoins culturels des Franco-Manitobains, de gauche à droite: MM. René Tounissoux et Donald Foidart.

Les deux chercheurs ne se contentent pas d'égratiner les leaders: "Notons au passage le manque d'implication de la famille et du clergé qui ont été les institutions motrices de la communauté. La famille nucléaire est moins adapté aux besoins de cohésion sociale que ne l'était la famille étendue d'autrefois, mais le clergé doit-il se désintéresser de la survie de la communauté parce qu'il a été rejeté par certains?". Là encore, il fallait le redire.

Une fédération de comités culturels

Le CCFM se voit assigner un rôle bien précis pour répondre à son mandat. "Le CCFM doit coordonner et animer toute activité culturelle des francophones du Manitoba, mais il ne pourra le faire sans être à l'écoute de la population rurale et urbaine. Il ne pourra le faire sans l'aide des comités culturels locaux. Il serait peut-être souhaitable que le milieu urbain ait ses comités culturels et qu'avec ceux de la région rurale, une fédération soit formée sous le CCFM afin que puissent être représentés plus exactement les besoins culturels des Franco-Manitobains". Voilà qui devrait apporter de l'eau au moulin du nouveau président du CCFM, Me Michel Monnin.

Parmi les recommandations principales avancées par les chercheurs, on note le développement d'un système d'éducation plus large, plus autonome et plus homogène intégrant plus de contenu culturel au programme scolaire; la mise sur pied d'un programme adéquat de formation et de recyclage des maîtres au collège universitaire de Saint-Boniface; l'augmentation du nombre des lieux de rencontre ainsi que des activités sportives. Face au besoin d'unité, ils suggèrent naturellement le regroupement des organismes franco-manitobains pour coordonner les activités. Un rôle qui reviendrait conjointement à la SFM et au CCFM.

Les optimistes et les pessimistes

Quant au besoin d'identité, ils recommandent "Que soit choisi un drapeau qui représenterait la francophonie du Manitoba et par lequel la population pourrait se reconnaître". Pour les problèmes concernant les médias, les organismes devraient faire pression pour obtenir du temps d'antenne à CKSB et CBWFT et que le CCFM ait une rubrique régulière dans La Liberté pour rendre compte des activités culturelles en cours.

Les besoins de l'étude ont conduit les chercheurs à proposer aux personnes soumises au sondage deux scénarios hypothétiques: d'une part, la mort de la communauté francophone d'ici l'an 2000, et d'autre part, un regain de vitalité de cette même communauté d'ici cette date. MM. Tounissoux et Foidart analysent les résultats ainsi: "Nos informateurs sont fortement partagés quant à l'éventualité de la prospérité ou de la fin de la communauté franco-manitobaine. L'optimisme tend à être plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain, alors que le pessimisme est plus fréquent chez ceux qui ont des revenus supérieurs ($25,000 et plus), ceux qui travaillent pour les médias et ceux qui sont originaires du Québec".

A la lecture de tels résultats, on comprend que les chercheurs ont souligné dans l'avant-propos que les résultats de l'étude "débordent largement leurs objectifs". Il ne reste plus qu'à espérer que les "leaders" sauront entendre M. Tounissoux qui souhaitait que cette étude "ne reste pas entre deux cartons".

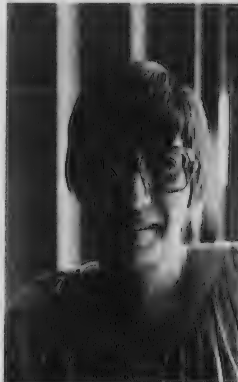
DENISE CHÉNIER-FERGUSON, EN QUITTANT LE CCFM:

"Le directeur doit éclairer les décisions du conseil"

L'entrée en fonction du nouveau président du conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain coïncidera presque avec la venue d'un nouveau directeur général. En effet, Mme Denise Chénier-Ferguson quittera ses fonctions à la fin du mois. Le nom de son successeur n'est pas encore connu.

par Bernard Bocquel

C'est un fait reconnu: dans tous les organismes franco-manitobains, le rôle du directeur général est essentiel. "Le directeur doit éclairer les décisions du conseil d'administration puis les appliquer" explique Denise Chénier-Ferguson. Une tâche qui lui incombait officiellement depuis les mois de juillet 1978. Mais en fait, la directrice sortante occupait déjà son poste au mois de janvier 78, date à laquelle le gouvernement provincial l'avait chargée de "garder le Centre ouvert" après la démission en bloc de l'ancien conseil et le départ du personnel d'alors.



Mme Denise Chénier-Ferguson. Directrice du CCFM pendant un an et demi.

Ainsi, selon ses propres mots, Mme Chénier-Ferguson aura "éclairé" les décisions du conseil d'administration du CCFM durant l'année écoulée. Une influence qui se manifestera aussi après son départ puisque les activités du Centre culturel ont été planifiées jusqu'à la fin de l'année fiscale, c'est-à-dire en mars 1980. "Le prochain directeur devra conduire jusqu'en mars prochain des programmes précis déjà établis. Bien sûr, il reste toujours la possibilité d'élargir ces programmes dans la mesure des moyens financiers", souligne Mme Chénier-Ferguson.

Par ailleurs, la directrice du CCFM oppose un démenti formel aux rumeurs persistantes qui veulent qu'il y ait eu moins d'activités culturelles depuis 1978. "La programmation interne a bien fonctionné", affirme-t-elle en évoquant le programme de films pour enfants, les émissions organisées pour la télévision communautaire et surtout la salle d'artisanat, où plusieurs cours sont offerts, s'adressant à une clientèle féminine diversifiée. L'ouverture d'un magasin d'artisanat est envisagée sérieusement à l'heure actuelle, de manière à écouler les oeuvres produites.

Durant ces derniers mois, d'autres voix se sont élevées pour protester contre la politique de "rentabilisation à tout prix" (lire: amener des anglais au Centre) affichée par les responsables du CCFM. Réponse de Mme Chénier-Ferguson: "Il a été prouvé que le CCFM pouvait être rentable financièrement, puisqu'il n'y a pas eu de déficit cette année. Maintenant, il est certain qu'il va falloir, dans le futur, peut-être vers l'année fiscale 1981-82, orienter les activités du Centre vers encore plus de français".

Subventions: des décisions attendues

Suite au changement de gouvernement, au fédéral, le Secrétariat d'Etat envisage de reconsidérer les fonds promis pour certains programmes. Le Secrétariat d'Etat a indiqué "je n'ai toutefois pas l'intention à ce moment-ci d'éliminer ni de réduire aucun des programmes, mais je tiens à en étudier la valeur et la portée à la lumière des engagements que j'ai pris antérieurement à titre de porte-parole de mon parti en matière culturelle".

Comme chacun le sait, les changements de gouvernement peuvent entraîner l'annulation de subventions déjà promises à des organismes, avant les élections. Plusieurs organismes sont donc dans l'attente d'une décision des nouveaux élus.

Le Régime d'assurance-chômage change.

Renseignez-vous, ça vous concerne.

Les nouveaux changements entrent en vigueur le 1er juillet 1979.

Ces changements découlent de la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage, loi qui a été votée par le Parlement canadien en décembre 1978.
(La Loi sur l'assurance-chômage est à la base du Régime. On y trouve des expressions techniques parfois difficiles à comprendre. Les expressions suivantes sont expliquées à la fin de cette annonce: emploi assurable, période de référence, taux de chômage.)

Ça ne vous concerne PAS... si vous avez travaillé dans un emploi assurable* pendant au moins 20 semaines au cours de votre période de référence*.

En fait, il n'y a pratiquement rien de changé pour vous.

Si vous avez travaillé pendant 20 semaines avant de demander des prestations ordinaires, *pas de problème*.

Si vous avez travaillé pendant 20 semaines avant de demander des prestations pour cause de maladie ou de maternité, *pas de problème*.

Si vous avez travaillé pendant 20 semaines avant de demander la prestation payable à l'âge de 65 ans, *toujours pas de problème*.

Ça vous concerne... si vous revenez au travail après une absence prolongée.

En principe

Si vous revenez sur le marché du travail après une absence d'un an ou plus, vous devrez occuper un emploi assurable* pendant au moins 20 semaines au cours de votre période de référence*.

Il se peut, dans certains cas, que vous ayez droit à des prestations avec moins de 20 semaines de travail assurable. Cela dépend de ce que vous faisiez au cours de l'année qui précède votre période de référence*.

Cette exception vous concerne...

- si vous avez reçu des indemnités d'accidents du travail;
- si vous étiez en congé payé de maternité ou de maladie ou encore si vous avez reçu des prestations d'un régime d'assurance-salaire;
- si vous étiez empêché de travailler en raison d'un conflit de travail à votre lieu d'emploi;
- si vous avez suivi un cours de formation approuvé par Emploi et Immigration Canada;

- si une période de prestations d'assurance-chômage a été établie pour vous;
- si vous avez occupé un emploi assurable*.

Si un (ou plus) de ces cas a été le vôtre pendant au moins 14 semaines dans l'année qui précède votre période de référence*, vous pourriez avoir droit aux prestations si vous avez travaillé pendant une période de 10 à 14 semaines, selon le taux de chômage* dans votre région.

Ça vous concerne... si vous arrivez sur le marché du travail.

Vous venez d'arriver sur le marché du travail. Pour vous qualifier en vue d'obtenir des prestations, vous devrez accumuler 20 semaines d'emploi assurable* pendant votre période de référence*.

Toutefois, si vous avez suivi un cours de formation approuvé par Emploi et Immigration Canada pendant au moins 14 semaines durant l'année qui précède votre période de référence*, la période de travail requise sera de 10 à 14 semaines selon le taux de chômage* dans votre région.

Ça vous concerne... si vous avez touché des prestations depuis moins d'un an.

Il se pourrait bien que vous ayez à travailler dans un emploi assurable* jusqu'à 20 semaines avant d'avoir droit à de nouvelles prestations d'assurance-chômage, si vous avez déjà reçu des prestations au cours de votre période de référence*.

Notez que ce changement ne s'applique qu'aux régions où le taux de chômage est de 11,5% ou moins.

Cependant, il se peut que votre dernière période de prestations soit encore en vigueur. Dans ce cas, vous pouvez renouveler votre demande au lieu d'en présenter une nouvelle.

Si vous avez déjà touché des prestations durant votre période de référence*, vous devrez, dans certains cas, accumuler jusqu'à six semaines d'emploi assurable* de plus que les 10 à 14 semaines requises dans votre région.

Le nombre exact de semaines se calcule en tenant compte des prestations reçues durant votre période de référence*. Pour chaque semaine de prestations reçues excédant les 10 à 14 semaines, on ajoute une semaine, mais sans jamais dépasser six semaines.

Par exemple, si vous avez touché 16 semaines de prestations et si votre minimum de semaines d'emploi requis (selon votre région) est de 12 semaines, il vous faudra quatre semaines d'emploi additionnelles, soit 16 semaines.

Si le taux de chômage de votre région est de plus de 11,5%, il ne vous faudra que 10 semaines de travail dans un emploi assurable pour pouvoir toucher de nouvelles prestations.

Ça peut vous concerner... voici les changements qui sont déjà en vigueur depuis janvier dernier.

- Le taux des prestations hebdomadaires est maintenant de 60% du salaire moyen assurable. Ce taux était de 66⅔% avant janvier.
- La plupart de ceux qui sont employés pendant moins de 20 heures par semaine ne sont plus couverts par l'assurance-chômage.
- Si un assuré a reçu, au cours de l'année d'imposition 1979, des prestations d'assurance-chômage et que son revenu à la fin de la même année dépasse $20,670, en incluant ses prestations d'assurance-chômage, il devra remettre une partie de ses prestations.

Ça vous concerne... voici ce qui n'a PAS changé.

- Vous pouvez avoir droit aux prestations de maladie et de maternité et à la prestation payable à l'âge de 65 ans. Vous pouvez y avoir droit si vous avez travaillé pendant 20 semaines au cours de votre période de référence*.
- Généralement, vous devez attendre *deux semaines* avant d'avoir droit aux prestations.
- Pour recevoir les prestations ordinaires, vous devez toujours être disponible pour travailler et vous devez chercher activement un emploi.
- Vous devez rendre compte de tout emploi que vous obtenez et de tous les revenus que vous touchez pendant que vous recevez des prestations d'assurance-chômage.
- Si vous quittez votre emploi de votre propre gré, si vous êtes congédié pour inconduite, ou si vous refusez un emploi approprié, vous pourrez être privé de vos prestations pour une période allant jusqu'à un maximum de six semaines, en plus des deux semaines normales d'attente, s'il y a lieu.
- Vous avez toujours le droit d'en appeler d'une décision à propos de laquelle vous n'êtes pas d'accord.

Ça vous concerne... de comprendre certaines expressions techniques d'assurance-chômage.

* **Emploi assurable:** la plupart des personnes qui travaillent pendant au moins 20 heures par semaine exercent des emplois assurables.

* **Le taux de chômage** qui détermine le nombre de semaines pendant lesquelles vous devez avoir occupé un emploi avant d'avoir droit à l'assurance-chômage est une *moyenne*. C'est une moyenne établie sur trois mois, à partir du taux mensuel désaisonnalisé publié par Statistique Canada. Le nombre de semaines de travail requis peut donc changer tous les mois.

À noter: Si vous n'avez pas assez de semaines de travail pour devenir admissible au moment où vous faites votre demande de prestations, nous conservons votre demande dans l'ordinateur. Si le taux de chômage change dans votre région et vous rend admissible, un avis vous sera envoyé automatiquement.

* **La période de référence:** les 52 semaines précédant une demande de prestations, ou encore la période écoulée depuis le début de votre dernière demande de prestations, si vous avez présenté une autre demande au cours de l'année.

LES VA-NU-PIEDS

D'après un roman écrit par Madeleine Laroche

CHAPITRE VI LES ANDOUILLES

- Je crois que le printemps est ici pour de bon. Geneviève en était certaine. Elle et Virginie, munies de seaux, allaient puiser de l'eau douce dans un bas-fond de la prairie, derrière les bâtiments de la ferme.

- Regarde, il y a des bécassines partout. En effet, un de ces oiseaux prit vol à deux pas d'elles, tout en lançant le cri familier: "Qu'il dit, Qu'il dit". Les deux filles firent un petit sursaut, elles ne s'attendaient pas à en voir de si près.

- Elles sont sottes et fines, les bécassines, dit Virginie. Sais-tu que pour protéger leurs petits ou leurs oeufs, elles font semblant d'être blessées? Elles éloignent toujours les prédateurs ainsi. Mais pas moi - j'ai trouvé un nid en-dessous d'une vigne de citrouille l'an passé, et j'ai vu grandir les petits!

- Oh, tous les oiseaux se servent de ce truc, répliqua Geneviève qui avait une connaissance des oiseaux et des animaux sauvages. À part de la perdrix. L'année dernière, quand je ramassais des fraises dans le bois, il y en avait une qui voulait me battre. Elle était toute courroucée comme une poule couveuse - tu sais - comme la vieille Héry?

Et les deux se mirent à rire en évoquuant l'image de la vieille en question. Est-ce qu'elle tenait un chapelet de trois pieds de long?, demanda Ginnie en se tordant de rire. Et un bâton de la même longueur dans l'autre main?

Ces remarques eurent pour effet de déclencher une hilarité si intense que les deux durent s'asseoir sur l'herbe pour reprendre le souffle. Entre deux hoquets, Geneviève reprit. Non, et elle ne m'a pas dit: 'Mais vouis, mais vouis, c'est comme ça qu'on élève les enfants ma pauvre Marie, le bâton et le chapelet, mais vouis! La vieille Héry, la vieille perdrix - c'était crevant.'

La corvée fut vite faite, et les filles riaient encore quand elles rentrèrent dans la maison.

- Vous en avez mis du temps à aller chercher l'eau, dit Michel. Maintenant il va falloir nettoyer la table dans la cave et le saloir, parce qu'on fait boucherie demain. Guy, Philippe et Tin Tin vont remplir le chaudron d'eau pour ébouillanter le cochon. Toi Jean, selle Starlette et va avertir les Legros, les Legourec, les Bréhol et les Minnier de venir nous aider après sept heures demain soir. Nous aurons besoin de couteaux, n'oublie pas, dis-leur d'apporter des couteaux. Moi j'irai voir Tonton Giroff; il viendra certainement avec sa famille.

Mais pourquoi tout ce monde? D'habitude Michel n'avait besoin que de ses fils et peut-être d'un voisin pour faire de la boucherie. D'ailleurs, Marie aimait mieux dépecer elle-même les morceaux destinés au saloir, aux bocaux ou au fumoir.

- C'est que demain, expliqua Michel, nous allons faire des andouilles.

- beaucoup d'andouilles, car c'est à notre tour de faire le pique-nique d'andouilles.

Mutisme général. Comme chante le Marseillais: "Pour faire une bonne bouillabaisse, il faut se lever de bon mataing." Mais pour faire une bonne andouille, il faut être plus que matinal et faire plus que des gestes avec les mains. Michel détestait les "tueries" comme il disait, alors il le faisait aussi humainement que possible. Une balle dans l'oreille, et le cochon était mort. Un mouvement et la gorge était tranchée. Dans une marmite on recueillait le sang qui deviendrait boudin. La saignée faite, la carcasse était remontée à l'aide de poulies, les entrailles versées dans une brouette. Dans l'eau vive de la rivière, Marie, sa belle-soeur Marianne et leurs filles lavaient les boyaux jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement nets. Durant ce temps, Michel, ses garçons et son beau-frère, ébouillantaient et grattaient le poil et la peau du cochon. Quand le dernier vestige de poil et de crasse avait disparu, la carcasse était suspendue pour permettre à la chair d'affermir.

Les hommes coupaient la carcasse en quartiers, les femmes choisissaient les morceaux destinés à la saucisse, au pâté, aux andouilles et aux jambons. Vers six heures, le pâté était en pot, les morceaux pour les jambons étaient ficelés, le boudin sentait bon dans son enveloppe de tripes, et les côtelettes de porc frais rissolaient dans la poêle à frire. Alors les adultes se permettaient un bon coup de cognac, fermenté et distillé dans la maison des Roux. La table était desservie dans un clin d'oeil, car les filles avaient hâte d'en avoir fini de cette corvée. Puis les amis arrivaient et le boulot commençait.

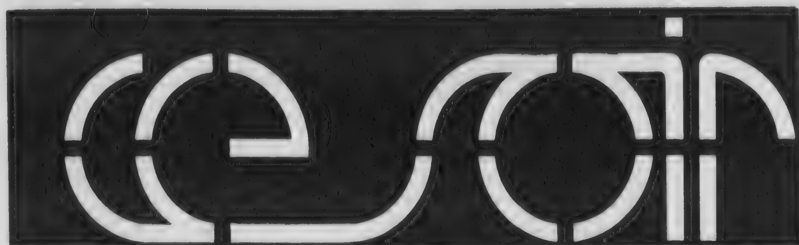
Fin du chapitre VI la semaine prochaine



CBWFT

RADIO-CANADA
Canal 3 — 10 au cable

PROGRAMMATION ÉTÉ



dès le mardi 3 juillet; l'émission **Ce Soir Régional** sera diffusée à 18 h 10 du lundi au vendredi et ne durera que 20 minutes.

Monique Hébert vous présentera les nouvelles préparées par les journalistes compétents et chevronnés de CBWFT.

Quant à Pierre d'Auteuil, il se chargera de vous réveiller le plus brutalement possible; **dès le 3 juillet, à CKSB.**

LA FÊTE DU CANADA

dimanche à 20 h 00

- un spectacle, en direct de la Colline Parlementaire,
- un spectacle auquel participeront des artistes des deux peuples fondateurs notamment **- Patsy Galland et**

Monsieur Pointu



Nicole Martin



Jacques Michel



Maureen Forrester



- un spectacle qui est le reflet de l'Année Internationale de l'Enfant
- un spectacle placé sous le signe de la bonne humeur... **À VOIR**

LES JEUX PANAMERICAINS

du 1er au 15 juillet

EN DIRECT DE PORTO-RICO



Au cours de ces jeux, les athlètes disputeront les compétitions sportives suivantes:

— Athlétisme
— Aviron
— Baseball
— Basketball
— Boxe
— Cyclisme
— Escrime
— Gymnastique
— Haltérophilie
— Hockey sur gazon
— Judo
— Lutte
— Natation, plongeon, water-polo, nage synchronisée
— Soccer
— Softball
— Sports équestres
— Tennis
— Tir
— Tir à l'arc
— Volleyball
— Yachting

CBWFT diffusera des reportages aux jours et heures suivants:

- Dimanche 1er juillet, de 14 heures à 16 heures (ouverture)
- Mercredi 4 juillet, de 23 heures à minuit
- Samedi 7 juillet, de 13 heures à 17 heures (avec le canoë-kayak)
- Dimanche le 8 juillet, de 13 heures à 17 heures (avec le canoë-kayak)
- Mercredi 11 juillet, de 23 heures à minuit
- Samedi 14 juillet de 14 heures à 16 heures
- Dimanche 15 juillet, de 14 heures à 17 heures.

PROGRAMMATION ÉTÉ

HORAIRE QUOTIDIEN CBWFT

SAMEDI

30 juin

9:00 LE PETIT CASTOR
''La Piscine''
9:30 LES AVENTURES DE OUI-OUI
''Oui-Oui se construit une maison'' et ''Oui-Oui part en voyage''
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
''Baseball''. Catégorie Moustique
11:00 JOE, LE FUGITIF
''Les Bijoux''
11:30 LES RICHESSES DE LA MER
''Les Serpents de mer''
12:00 VIVRE ET SURVIVRE
Début.
Documentaires portant sur plusieurs espèces d'animaux menacées de disparition
''Quatre ans chez les gorilles''
13:00 ATHLÉTISME - ESSAIE PAN-AM
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Le Grand Prix de Terre des hommes, le concours hippique de la Ville de Montréal, directement de l'Ile Sainte-Hélène.
16:00 BAGATELLE
17:00 POLY EN ESPAGNE
17:30 EMILE
''La Soupière''
18:00 HEBDO-SAMEDI
Anim.: Achille Michaud. Revue de presse: Claude Bisaillon. Réal.: Michel Beaulieu (dernière).
19:00 UNIVERS INCONNUS
''Mademoiselle Goodall et les chimpanzés sauvages''.
20:00 LES AMIS DE MES AMIS
Début
''Les Petites Filles du souk''. Documentaire tourné en Afghanistan.
20:30 L'ÂGE DORT
Philippe Latulippe, coureur de longue distance, a commencé à pratiquer cette discipline à l'âge de 8 ans. À 50 ans, il court 100 milles dans la ville d'Ottawa afin de sensibiliser les gens au conditionnement physique.
21:00 VAS-Y POUR LE MILLION
Tirage de la Loto-Canada.
21:15 FÊTE DANS LE VIEUX PORT
en cas de pluie - CINÉMA CANADIEN
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Le Temps des amants (Amanti). Drame sentimental réalisé par Vittorio de Sica, avec Marcello Mastroianni et Faye Dunaway. Un Italien est surpris de recevoir la visite d'une Américaine qu'il a rencontrée un jour dans une aérogare. Il est encore plus surpris de l'étrange requête de cette femme quasi inconnue (Fr.-it. 68).
24:45 CINÉ-NUIT
Le Pirate du roi (The King's Pirate). Film d'aventures réalisé par Don Weis, avec Doug McClure, Jill St-John, Guy Stockwell et Mary Ann Mobley. Un Anglais se fait passer pour traîte à son pays afin de pénétrer dans un repaire de pirates et permettre à la flotte anglaise de s'emparer de la forteresse de Diego Suariez (USA 66).

DIMANCHE

1 juillet

9:00 MINI-FÉE
''Les Malheurs de Suzon''.
9:30 LA PIERRE BLANCHE
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée par le père Denis Gagnon, dominicain, à la paroisse Sainte-Catherine-de-Sienne, avec un groupe d'enfants.
11:00 LES GRANDES BATAILLES DU PASSÉ
Début.
''Alesia''. La défaite d'Alésia, en 52 avant J.-C., a marqué le déclin de la civilisation celtique et fait de la Gaule une colonie romaine. Alésia: sa véritable perspective géographique et historique; conséquences de cette bataille sur les civilisations subséquentes.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: l'aquaculture en Europe.
13:00 D'HIER À DEMAIN
Au nom de la race: la Pologne.
14:00 LES JEUX PANAMÉRICAINS
Directement de Porto Rico. Ouverture.
16:00 LES CHRÉTIENS
''La Formation de l'Europe''. Aux îles de Lérins, près de Cannes, se trouvent les ruines du plus ancien monastère européen. Époque de Charlemagne. Tandis que les Barbares surgissaient au nord, les monastères irlandais maintiennent la flamme vivante à l'extrême ouest où les Bénédictins eurent une grande influence. Le couronnement de Charlemagne par Léon III, à Noel de l'an 800
17:00 HEBDO-DIMANCHE
Laurier LaPierre s'entretient avec les premiers ministres provinciaux
18:00 MOI ET L'AUTRE
''La Partie de boxe''
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Images du Canada. L'Ile-de-Sable et la Côte-Sud
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Une aventure artistique de Jinny. Jinny Gilbertson, cinéaste âgée de 75 ans, vit avec les Inuits de Corral Harbor depuis 1970. Elle raconte une expédition (avec attelage de chiens) dans les neiges de l'Arctique.
20:00 FÊTE DU CANADA
En direct de la Colline parlementaire, à Ottawa. Inv.: Maureen Forrester, Carol Baker, Nicole Martin, Patsy Gallant, Laura Vinson, Roxolana Roslak, John-Allan Cameron, Jacques Michel, Robert London, Rudy Webb et Mark Robinson, Monsieur Poitu, Winston McQuade, Joey Miller, le Burlington Teen Tour Band, les Canadian Brass Orchestra, les danseurs ukrainiens Shumka et l'Ottawa Choral Society.
21:30 LE FRANCOPHONISSIME
22:00 LES HÉRITIERS
''Rêves de voyages''.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINÉ-CLUB
Le Mouchard (The Informer). Drame psychologique réalisé par John Ford, avec Victor McLaglen, Preston Foster et Wallace Ford. Dublin 1922, l'Irlande est en lutte contre les Anglais. Un simple d'esprit a trahi un compatriote pour une somme d'argent. Il prend lentement conscience de son crime. Démasqué, il est pardonné par la mère de la victime (USA 35)

LUNDI

2 juillet

10:15 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.
10:30 CLAK
''Haut, bas''
10:45 LES CONTES DE LA RIVE
''Acrobaties aériennes'' (1re de 2)
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''Décoration d'intérieur''. Les cadeaux, les objets et meubles qui nous sont transmis par héritage; comment les intégrer à notre décoration. Photos de famille; chaises disparates; collections d'assiettes et de tableaux. ''La Chaîne haute fidélité'', avec Pieerre Charest, électronicien. Le bras de lecture: comment le changer ou l'ajuster.
11:30 ROQUET, BELLES OREILLES
12:00 LES PIERRAFEU
''Une vedette en herbe''.
12:30 SUR DES ROULETTES
Jeu-questionnaire.
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine mini-budget: dessert froid à la crème, avec Claudette Taillefer. Restauration: petits objets de bois pour collectionneur, avec Ken Meany.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Québec. ''Les Cochers de la ville de Québec''. Inv.: MM. Gilles Laurin, responsable de la formation de cochers, et Camille Savard, cocher depuis 30 ans. ''Le Musée militaire de Québec''. Inv..: le lieutenant-colonel Lucien Turcotte, conservateur du Musé de la Citadelle.
14:30 CINÉMA
Le Pays d'où je viens. Film réalisé par Marcel Carné, avec Gilbert Bécaud, Françoise Arnoul et Claude Brasseur. Un riche héritier fuit la tutelle tyrannique d'un oncle et parvient à Grenoble. Sa présence dans la ville transformera le Noël d'un pianiste timide dont il est le sosie (Fr. 56)
16:00 ANIMAGERIE
''Le Mouton'' (1re de 5)
16:30 PICOTINE
''La Flûte à rêver''
17:00 CIRQUES DU MONDE
''Cirque de Moscou''
18:00 CE SOIR- NATIONAL
18:15 CE SOIR - RÉGIONAL
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Début.
José Luis de Villalonga se raconte (1re de 5). Écrivain, journaliste et acteur de cinéma d'origine espagnole
19:00 COSMOS 1999
''Collision inévitable''
20:00 LES BRIGADES DU TIGRE
''Cordialement vôtre''
21:00 LES JORDACHE
22:00 ENTRE NOUS
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 LE TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORT
23:00 SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
Dramatique réalisée par Ingmar Bergman, avec Liv Ullman et Erland Josephson. ''Paula''. Brutalement Johan rompt l'équivoque. Il a une liaison et, amoureux, a décidé de quitter Marianne. Celle-ci n'avait rien vu venir.
24:00 CONTES DE CAMPAGNE
''Le Moulin''. Drame réalisé par Donald McWinnie, avec Rosalino Ayres, Maria Charles et Ray Smith. Une jeune fille de 17 ans est engagée par un couple de quiquagénaires dont la femme est hydropique. Le mari a vite fait d'abuser de l'innocence de l'employée. Enceinte, celle-ci confie au fils, rentré de son service militaire, qu'elle croit avoir attrapé la maladie de sa patronne.

MARDI

3 juillet

10:15 EN MOUVEMENT
''Poitrine''.
10:30 AU JARDIN DE PIERROT
''Les Trottoirs''.
10:45 TRIBULLE
''Le Chien''.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''Le Meuble'', avec Jean-Pierre Bellemare. Le meuble artisanal au Québec.
11:30 GRAINE D'ORTIE
L'histoire d'un pupille de l'Assistance publique.
12:00 LES PIERRAFEU
''Fred, relationniste.
12:30 SUR DES ROULETTES
Jeu-questionnaire.
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: côtes de boeuf au beurre vigneron, avec Françoise Sesé. Bricolage: porte-serviettes, avec Claude Paré.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Trois-Rivières. ''Des femmes qui ont fait avancer le bénévolat''.
14:30 CINÉMA
Les Lois de l'hospitalité (Our Hospitality). Film réalisé par Buster Keaton et Jack Blystone. Avec Buster Keaton, Joe Keaton, Joe Roberts et Craig Ward. Les McKay et les Canfield se vouent une haine mortelle. William McKay se rend en Virginie prendre possession d'un héritage. Il est introduit dans la maison des Canfield par leur fille dont il est amoureux. Ses hôtes n'osent violer les lois de l'hospitalité (23).
16:00 ANIMAGERIE
''Le Mouton'' (2e de 5).
16:30 GRUJOT ET DÉLICAT
''Les Belles Vacances''.
17:00 CHAPEAU MELON ET NEZ RETROUSSÉ
''Il nous faut un limier''.
18:00 CE SOIR - NATIONAL
18:45 CE SOIR - RÉGIONAL
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
José Luis de Villalonga (2e de 5).
19:00 LE MONDE DE DISNEY
''Damu et les antilopes'' (1re de 2). Le jeune orphelin Kamu tente de convaincre son oncle braconnier de la nécessité de protéger la faune du pays.
20:00 COMMISSARIAT SPÉCIAL K1
''La Pluie, témoin à charge''. Des promoteurs veulent acheter une ferme afin de favoriser l'installation d'une fabrique de plomb.
21:00 PREMIÈRE PAGE
22:00 PULSION
Inv.: Gaston Couturier et Robert Leroux
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 LE TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORT
23:00 AINSI VA LA VIE
Reprise d'une émission de Second regard: ''La Grèce''. Entrevue d'Yves Blouin avec M. Constantin Tsatsos, président de la Grèce. - Entrevue de Myra Cree avec Mme Nicole Tardif-Painchaud, auteur d'un livre sur l'architecte Dom Bellot.
24:00 CINÉMA
Le Jeu du solitaire. Drame psychologique réalisé par Jean-François Adam, avec Sami Frey et Alida Valli. En voyant sa vie comme un échec, un psychiatre s'accuse du meurtre de son fils alors qu'il ne l'a pas commis (Fr 75)

MERCREDI

4 juillet

10:00 MINUTE MOUMOUTE
10:15 TRIBULLE
10:15 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''
10:30 MINUTE MOUMOUTE
10:45 LES CONTES DE LA RIVE
''Acrobaties aériennes'' (dern.).
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''Périnatalité''. Rôle du conjoint durant la grossesse, le travail et l'accouchement. ''À votre santé''. Du yogourt à toutes les sauces.
11:30 LA COMPAGNIE DE LA MOUETTE BLEUE
''L'Orage''.
12:00 LES PIERRAFEU
''La Cachette de Délima''.
12:30 SUR DES ROULETTES
Jeu-questionnaire.
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Tricot: chandail des Fêtes, avec Lise Poiré-Godin. Cuisine: oie farcie, avec Rollande Desbois.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière. Deux hommes d'affaires se racontent.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Inv.: groupe de l'Âge d'or de Farnharm.
16:00 ANIMAGERIE
''Le Mouton'' (3e de 5)
16:30 NIC ET PIC
''Les Pavots bleus''
17:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
''Le Chant des dauphins''.
18:00 CE SOIR - NATIONAL
18:15 CE SOIR - RÉGIONAL
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
José Luis de Villalonga (3e de 5).
19:00 BASEBALL 79
Au Tiger Stadium de Détroit, les Bleu Jays de Toronto rencontrent les Tigers.
21:30 TÉLÉJEANS
Thème: ''L'Année internationale de l'enfant''.
22:00 DIALOGUE AVEC LE FEU
Documentaire. Le sculpteur suisse André Boucher vient braver périodiquement l'Etna pour y trouver la lave nécessaire à ses sculptures.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 LE TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORT
23:00 LES JEUX PANAMÉRICAINS
Directement de Porto Rico.
24:00 PORTRAITS DE FEMMES

JEUDI

5 juillet

10:15 EN MOUVEMENT
''Troisième âge''.
10:30 LES CHIBOUKIS
''Les Chiboukis palpent''.
10:45 RACONTE QUAND TU ÉTAIS PETITE
''La Procession''.
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''Artisanat'', avec Lise Prud'homme-Pouliot. La courtepointe (1re de 2).
11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ
''Survivre en milieu insulaire''.
12:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Aménagement intérieur: cinq façons d'aménager des portes. Cuisine: sauce aux rognons.
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: présentation et sauce de l'oie farcie. Banc d'essai: les bagages
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn. ''Les Sciences occultes''.
14:30 CINÉMA
Les Barbouzes. Parodie d'espionnage réalisée par Georges Lautner, avec Lino Ventura, Mireille Darc et Bernard Blier. Un millionnaire est mort à Paris. Il avait la douce manie d'acheter les brevets d'invention des armes les plus terribles, afin de les neutraliser. Un as des Renseignements français reçoit la mission de faire en sorte que les précieux plans ne tombent entre les mains d'agents étrangers (Fr 64)
16:00 ANIMAGERIE
''Le Mouton'' (4e de 5).
16:30 LE MAJOR PLUM POUDING
''Le Hippie défloré''.
17:00 LE JEUNE FABRE
''À la recherche de Daniel Fabre''.
17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
''Dans les profondeurs des mers du sud''.
18:00 CE SOIR - NATIONAL
18:15 CE SOIR - RÉGIONAL
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
José Luis de Villalonga (4e de 5).
19:00 UNE ARCHE IMMOBILE
''Une question de procréation''.
19:30 QUI SONT-ILS?
Maurice Vachon, lutteur.
20:00 LES GRANDS FILMS
Les Quatre de l'Ave Maria
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 LE TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORT
23:00 CINÉMA

VENDREDI

6 juillet

10:00 CLAK
10:15 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.
10:30 DU SOLEIL À 5 CENTS
''Le Voyage réorganisé''.
10:45 LES CONTES DE LA RIVE
''La Piscine'' (1re de 2).
11:00 MAGAZINE-EXPRESS
''La Femme dans ses différents âges''.
11:30 SERVICE SECRET
''Chasse à l'homme''.
12:00 LES PIERRAFEU
''Blague à part''.
12:30 SUR DES ROULETTES
13:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Autour de la cuisine: où prendre ses vitamines? Bricolage: multiples petites broches.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-Loup.
14:30 LES ATELIERS
''Le Monde brayon d'Alfred Morneault'', d'Edmundston, République de Madawaska.
15:30 LE JARDIN DES ÉTOILES
16:00 ANIMAGERIE
''Le Mouton'' (dern.).
16:30 MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE
''Maigrichon reprend le médaillon''.
17:00 JO GAILLARD
3e: ''Le Procès''.
18:00 CE SOIR - NATIONAL
18:15 CE SOIR - RÉGIONAL
18:30 PROPOS ET CONFIDENCES
José Luis de Villalonga (dern.).
19:00 GOLF: PAR 27
19:30 HORS SENTIER
''La Rivière Payne''.
20:00 À CONTREPOIDS
20:30 HORS SÉRIE
Jean-Christophe. 3e: Jean-Christophe quitte son poste à l'orchestre pour devenir critique musical.
21:30 DOSSIER
Début.
''La Révolution nucléaire'' (1re de 4).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:45 LE TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL/SPORT
23:00 CINÉMA
Les flics ne dorment pas la nuit (The New Centurions). Drame social réalisé par Richard Fleischer, avec Stacy Keach, Georges C. Scott et Scott Wilson.
1:00 CINÉ-NUIT

Soeur Rosanna Ritchot à La Broquerie

La retraite après 39 ans de travail

L'école Saint-Joachim de La Broquerie a fêté Soeur Rosanna Ritchot, institutrice à La Broquerie pendant dix ans, qui a pris sa retraite après trente-neuf années d'enseignement.

par Jeannine Kirouac

Originaire de Saint-Vital, au Manitoba, Soeur Ritchot oeuvra durant sa longue carrière d'institutrice à l'extérieur de la province pendant sept ans, à Fort Francis en Ontario, (trois ans) et à Lebret, en Saskatchewan (quatre ans). Elle revint au Manitoba pour enseigner à Saint-François-Xavier pendant quatre ans, à Saint-Norbert pendant dix-huit ans et enfin à La Broquerie pendant dix ans. Quelle belle carrière riche d'expériences avec les enfants!!!

Rien ne fut épargné pour montrer à Soeur Ritchot la reconnaissance que la gente écolière de 1969-79 lui doit. En effet, c'est vendredi le 15 juin à 9 h 15 du matin que les élèves des trois écoles de La Broquerie, ainsi que plusieurs parents, se réunissaient dans le gymnase de l'école Saint-Joachim pour célébrer dignement Soeur Ritchot.


Soeur Rosanna Ritchot.

M. Gilles Normandeau, directeur, souhaita la bienvenue à tous ceux qui étaient venus rendre hommage à Soeur Ritchot. Il ne manqua pas de signaler son dévouement inlassable auprès des jeunes. Il assura que son souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connue à La Broquerie.

Le programme, proprement dit, fut un déploiement de saynètes, chants, poèmes, récitations par les élèves de chaque classe, évoquant un souvenir ou exprimant de la gratitude et offrant à Soeur Ritchot des voeux de bonheur. La chorale exécuta un chant de circonstance composé par Mme Georgette Gérardy. Un joli bouquet de fleurs lui fut présenté par les élèves de la maternelle et de la première année.

Témoignage de reconnaissance

M. Alfred Laurencelle, commissaire local, apporta un témoignage de reconnaissance à Soeur Ritchot pour les nombreuses années de service consacrées à l'éducation des jeunes dans nos écoles. Il en profita pour rendre hommage aux religieuses qui furent toujours une inspiration dans le maintien d'un haut standard d'éducation française et religieuse à l'intérieur de nos écoles. Il remit à Soeur Ritchot une plaque souvenir au nom de la Commission scolaire rivière Seine et au nom des Commissaires d'écoles franco-manitobains, dont il est le président; il lui offrit ses sincères remerciements.

Mlle Ginette Tétrault de la 10e année se fit le porte-parole de ses anciens élèves pour dire à Soeur Ritchot combien ils avaient apprécié son accueil et son dévouement envers eux durant leur tout jeune âge.

Mme Rita Nadeau se fit l'interprète des parents pour exprimer à Soeur Ritchot toute leur reconnaissance pour les nombreuses années dépensées auprès de nos jeunes. Au nom du Comité de Parents, elle lui présenta une cloche qui lui rappellera de doux souvenirs.

M. Paul Ruest, surintendant, remercia Soeur Ritchot pour les 29 années consacrées à la Division et lui souhaita une deuxième carrière heureuse et fructueuse.

Un album-souvenir lui fut présenté afin qu'elle garde un heureux souvenir de personnes qui demeurent toujours présentes de coeur et de pensée. Cet album contient un bouquet spirituel, des photos-souvenirs, poèmes, messages souhaits et signatures, anecdotes qui relatent des moments heureux de ceux qui l'ont cotôyée, à un temps ou à un autre, durant les dix années passées à La Broquerie.

Roger Kirouac de la 9e année fit la présentation, au nom de tous les élèves anciens et nouveaux, d'un joli cadre avec les photos de classe de 1969-79, gage assuré d'un souvenir.

Mme Dolorès Sicotte offrit à Soeur Ritchot les voeux du personnel de l'école Saint-Joachim, témoigna son admiration pour une carrière bien remplie et lui présenta une horloge-souvenir en forme d'église.

Soeur Rosanna Ritchot, en termes très émus, remercia chaleureusement tous ceux et celles qui ont fait de cet événement une fête mémorable. Elle remercia tous ses anciens élèves pour les bons moments qu'elle a passés avec eux, toutes les personnes avec qui elle a travaillé si étroitement et présenta une de ses peintures à l'huile à dix de ses anciens élèves dont le nom avait été tiré au sort auparavant.

Soeur Bernadette Poirier, supérieure provincial, félicita les élèves pour le beau programme puis elle mentionna qu'elle a toujours joui de l'étroite collaboration qui régnait entre l'administration de la division Seine, l'école, et les Soeurs Grises.

Pour Soeur Ritchot, cette fête était vraiment l'apogée de sa carrière d'enseignante avant de se lancer dans une deuxième carrière plus paisible.

Heure de tombée pour les annonces commerciales: vendredi 15 h

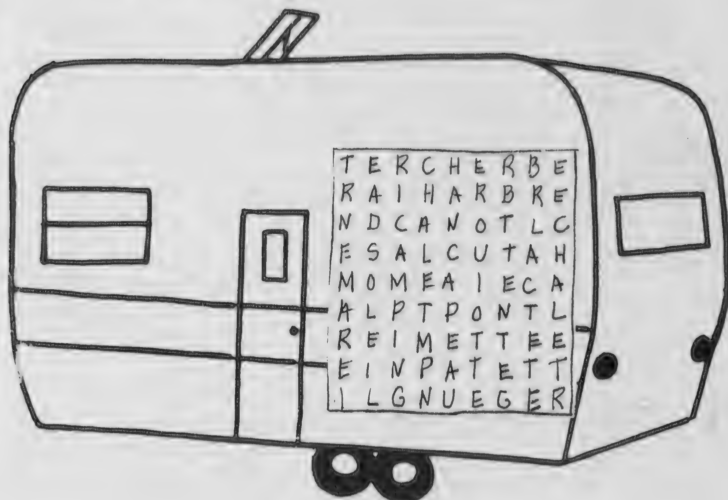
La Page de Bicolo ...



Bonjour les amis!

Je me prépare pour aller camper. Je te souhaite de passer de belles vacances. Repose-toi bien. On se reverra en septembre.

Au revoir!
BICOLO

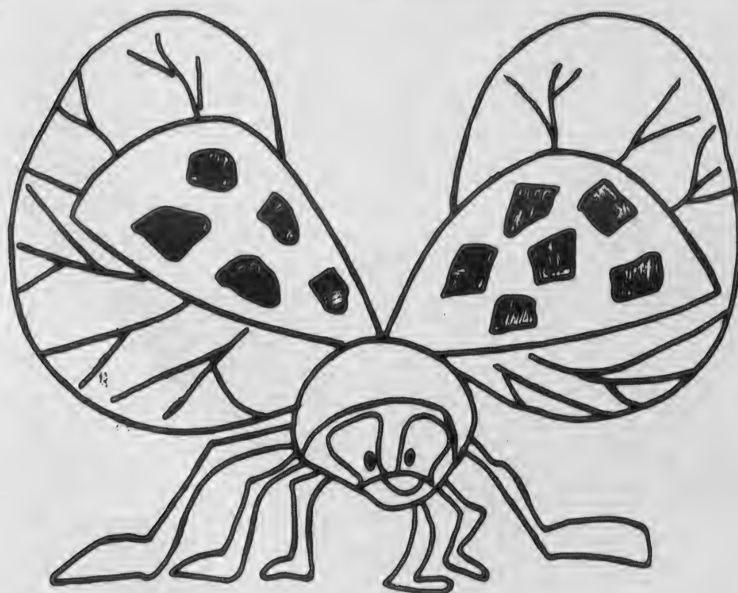


Mot caché sur l'été.

arbre	chalet
canot	herbe
pont	arbre
camping	soleil
roulotte	mare
tente	lac

BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

5326 Sean Hinds, Transcona
5327 Dale Morley, Transcona
5328 Charles André, Saint-Boniface
5329 Daniel Désilets, Charleswood
5330 Michele Laurencelle, Saint-Boniface
5331 Grégoire Lécuyer, Saint-Boniface
5332 Pascal Legal, Saint-Boniface
5333 Johann Perrin, East Kildonan
5334 Gilles Roy, Saint-Boniface
5335 Joanne Gobeil, Transcona
5336 Claude Arbez, Sainte-Anne
5337 Richard Boulet, Saint-Boniface
5338 Paul Boulet, Saint-Boniface
5339 Lynne Goulet, Saint-Jean-Baptiste
5340 Robert Gagné, Saint-Boniface



Dame Coccinelle

La coccinelle.

La coccinelle est un insecte. Elle possède six pattes. Son corps est fait de trois parties: la tête, le thorax, l'abdomen. Dame coccinelle a des ailes qui l'aident à se déplacer rapidement. Tu la reconnaîtras facilement. Son corps est orangé, parsemé de points noirs.

Courrier

Cher Bicolo,

Merci beaucoup cher Bicolo pour les livres à colorier. Ca m'a fait bien plaisir.

Nathalie Ouellet
La Broquerie, Man.

Cher Bicolo,

Merci pour la bande dessinée et la "T-shirt" ça m'a fait grand plaisir d'avoir gagné. J'aime bien les concours.

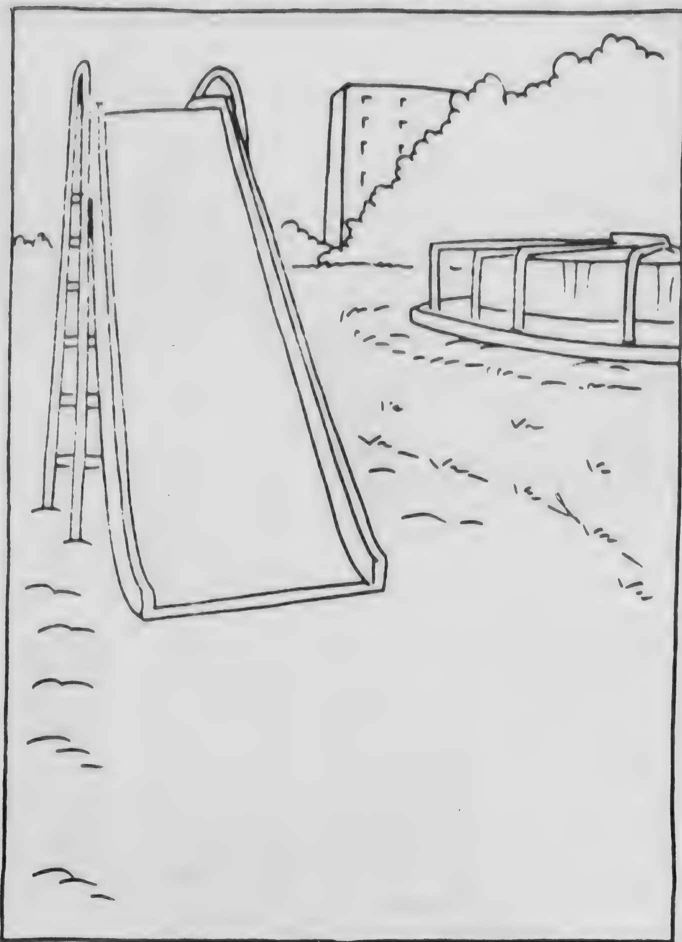
Ton ami,
Ronald Théroux
Saint-Claude, Manitoba

MOUSTACHE S'AMUSE



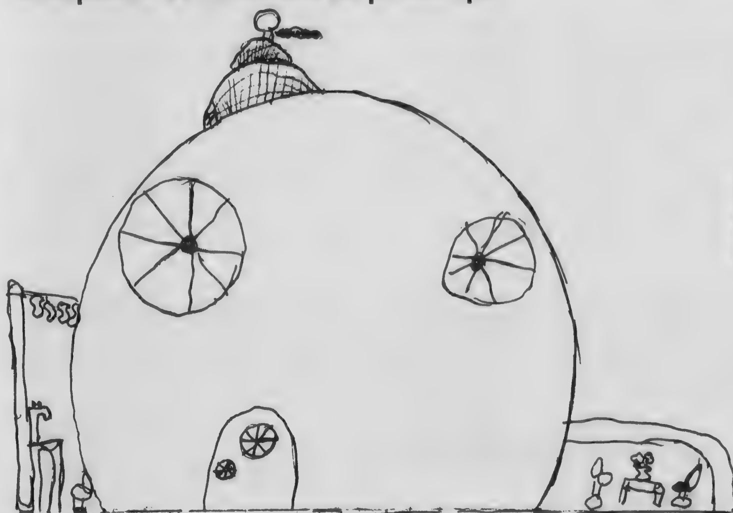


OÙ EST PASSÉ MOUSTACHE ? DESSINE-LE ET COLORIE L'IMAGE.



RÉPONSE: Mot caché Terrain de camping.

Participation au Concours du printemps

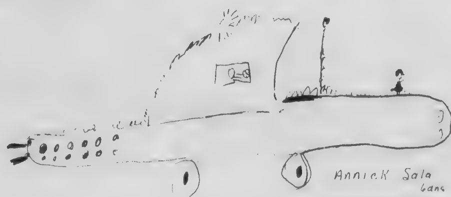


La maison de l'avenir.

Elle va être construite en rond avec du ciment. Elle a un patio et la toilette va être dehors, entourée de bois. Le patio est entouré d'une clôture. Elle va avoir des fenêtres rondes.

Denise Rock, 9 ans
314, Horace
Saint-Boniface

MEMBRE GAGNANT
Rachelle Pelletier, 8 ans
C.P. 4, R.R. no 1, Vermette, Manitoba







— D'où venait tout ce bruit quand tu es allé sortir le chien?

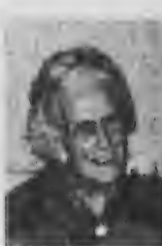
Noces d'or



Noces d'or de M. et Mme Antonio Saulnier

Le 9 juin dernier en la chapelle du Monastère du Précieux-Sang à Saint-Boniface, avait lieu une messe spéciale présidée par le Père Henri Saulnier, S.J., neveu des jubilaires, pour célébrer les noces d'or de M. et Mme Antonio Saulnier de Saint-Boniface. C'est le 19 juin 1929 que Mgr Beaudry bénissait leur mariage dans l'église d'Aubigny, Man. Jusqu'en 1946, ils résidèrent à Gravelbourg, Sask., puis vinrent s'établir à Saint-Boniface et ses alentours pour enfin se retirer dans leur présente demeure au 218, Kitson. Le Seigneur les a béni avec quatre enfants, Hélène, Adèle, René et Jean-Paul, et six petits enfants, qui habitent tous à Saint-Boniface.

Après la célébration eucharistique, une réception eut lieu au Club La Vérendrye où les invités dégustèrent un délicieux souper. Les membres de la famille ont présenté un court programme de musique et chant, ainsi que leurs voeux aux jubilaires.



101e ANNIVERSAIRE de Mme Thomas-J. Hogue

Hommage à une maman, grand-maman, grand-grand-maman bien-aimée (née Emma Girardin) demeurant au Central Park Lodge, 440, rue Edmonton à Winnipeg, qui a célébré ses 101 ans le 23 juin 1979.

A cette heureuse occasion, il semblait nécessaire de vous dire publiquement combien vous êtes précieuse. Cependant, passant sous silence tout éloge si bien mérité, la plénitude de votre vie trouverait moyen de le faire ressortir.

Profondément enracinée dans la foi, vous avez toujours trouvé, en dépit des difficultés journalières, la force et le courage requis.

Pour vous, la vie est toujours belle puisque vous la voyez comme don de Dieu et moyen de nous rapprocher davantage de Lui. Elle est décrite au Chapitre 31e du Livre des Proverbes: "vous êtes encore aujourd'hui cette femme forte, objet d'admiration et d'amour de tous ceux qui vous entourent".

Vos mains ennoblies par le travail poursuivent leur oeuvre en égrenant votre chapelet.

Bonne Fête! Que vos années d'or continuent à être bénies par la bonne santé, la paix et la joie de vivre.

PRIERE À MARIE, REINE DES COEURS

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et de Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance : demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

nécrologie

M. Félixis Beaudette

Le mercredi 6 juin 1979, M. Félixis Beaudette, âgé de 80 ans et 11 mois, est décédé subitement à sa résidence au Paradis des Pionniers, à Saint-Jean-Baptiste, Man.

Demeuré célibataire le défunt laisse dans le deuil 2 soeurs, Mmes Lucien Beaulieu, (Dorilda) de Saint-Jean-Baptiste, et Delphine Mathieu, de Sioux Narrows, Ontario, ainsi que 2 belles-soeurs, Mmes Angélina Audette, et Rose Beaudette, plusieurs neveux et nièces.

Les prières suivies de la messe des funérailles, ont eu lieu le samedi 9 juin à l'église de Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Pierre Gagné, curé de la paroisse, officiait.

50e anniversaire de mariage



Aimé et Lina Verrier célébreront leur 50e anniversaire de mariage le dimanche 9 juillet 1979.

A cette occasion, une réception aura lieu de 14 heures à 17 heures au club Traverse, 267, rue Traverse, à Norwood et un "vin et fromage" sera servi.

Tous les parents et amis sont cordialement invités.

REMERCIEMENTS

Les membres des familles L. Beaulieu et D. Mathieu remercient bien sincèrement, tous les parents, amis et toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion du décès de leur frère Félixis, soit par offrande de messes, prières, ou de toute autre façon. Un merci spécial à M. l'abbé P. Gagné pour son grand dévouement, et tout ce qu'il a fait; merci aussi à tous ceux et celles qui ont assisté à la messe des funérailles, et participé par le chant, lecture, servants et porteurs, ainsi qu'aux dames de la Ligue des femmes catholiques pour le goûter qu'elles ont servi.

Remerciements

Mme Antoinette Cournoyer remercie sincèrement, tous ses enfants et petits enfants, qui ont contribué à lui organiser un thé-surprise, le dimanche 3 juin 1979, à l'occasion de sa 90ième année. Le tout commença par une messe de communion à ses intentions et les souhaits sincères et chaleureux de l'Abbé Prescott nous encourageant à accepter la vieillesse, telle qu'elle se présente, ainsi que la mort quand notre tour viendra.

Elle remercie aussi tous ceux qui sont venus au thé de l'après-midi, à la salle paroissiale, pour lui serrer la main et lui souhaiter bonne fête, bonne santé, et lui offrir de beaux petits souvenirs; elle leur en est bien reconnaissante, car elle ne croyait pas être si admirée et si estimée. La journée se termina, le soir, par une réunion de famille où tous se sont régalés de parties de cartes, de Bingo, et d'un excellent goûter précédé d'un "bon p'tit coup" à la santé de la jubilaire. Tous s'en retournèrent chez eux, bien enchantés de leur journée, et avec l'espoir de se rencontrer encore bientôt.

Encore une fois, grand merci à tous et à chacun.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Robert Turenne désirent exprimer leurs sincères remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur fille, Louise, âgée de 19 ans et aussi pour les offrandes de messes, cartes, tributs floraux, assistance aux prières et funérailles. Un gros merci spécial à la chorale, à l'organiste, aux solistes, à notre voisine pour avoir lu l'épître, aux porteurs et à ceux qui ont fait la quête -qui sera offerte dans les missions-.

Merci, à l'abbé Deniset Bernier ainsi qu'à l'abbé Edmond Turenne pour la belle messe. Merci à l'abbé Nadeau ainsi qu'aux dames de Saint-Malo pour leur dévouement, sympathie et amitié, ainsi que pour le délicieux goûter.

Mlle Alice Duval

Le 15 mai 1979, au Foyer Saint-Boniface, est décédée Mlle Alice Duval, à l'âge de 75 ans, native de Saint-Jean-Baptiste. Elle laisse, pour pleurer son départ, cinq soeurs: Yvonne (Mme Brulé) de Thunderbay, Ont. Rosine (Mme Barnabé) de Saint-Jean-Baptiste, Blanche (Petite Missionnaire de Saint-Joseph) d'Otterburne, Man. Hélène (Mme E. Désautels) de Saint-Jean-Baptiste, Annette (Soeur des SS. NN. de J.M.) d'Outremont, P.Q. Une belle-soeur, Mme Anna Duval et un beau-frère Emile Désaultels tous deux de Saint-Jean-Baptiste, Man.

Les prières et la messe des funérailles eurent lieu à Saint-Jean-Baptiste, le vendredi 18 mai à 19 h 30.

Les porteurs étaient ses neveux: Sylvio Duval, Roland Duval, Léon Jobin, Camille Désautels, Albert Duval et Roger Barnabé.

La quête fut faite par les dames Lily Beaudry et Blanche Beaudette.

Cette célibataire édifiante a passé sa vie au service des prêtres, dont trente ans avec M. l'abbé Léo Laliberté. Grâce à sa vie simple et détachée des plaisirs du monde, avec un maigre salaire et ses petites économies elle a contribué à la formation de quatorze jeunes gens qui sont devenus prêtres et une jeune fille devenue religieuse dans des pays de mission comme les Indes, le Liban, le Japon et plusieurs pays d'Afrique. Elle a fait le bien en silence. C'était une âme de foi et de prières. Combien d'heures a-t-elle passées à prier et à s'entretenir avec son Maître au long de ses occupations quotidiennes! Sa récompense doit être grande et combien consolante. Quand, en ce matin ensoleillé du 15 mai, le Grand Maître l'appela pour lui ouvrir son ciel, il a bien dû lui dire ces paroles "bonne et fidèle servante, entre dans la joie de ton Maître, Vois la belle place que ta vie de prières et de sacrifices t'a méritée"!

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille Duval remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur esprit chrétien par les bons soins témoignés à Mlle Alice Duval; en particulier, le personnel du Foyer de Saint-Boniface. Ils remercient également les personnes qui se sont jointes à leur deuil par des offrandes de sympathie et de messes. La famille a particulièrement apprécié le témoignage rendu à la défunte par M. l'abbé Pierre Gagné.

LA VÉRITÉ

La crainte de l'Eternel enseigne la sagesse,
Et l'humilité précède la gloire.
(Prov. 15, v. 33)

Les petites annonces

À LOUER - RUE NOTRE-DAME (entre Saint-Jean-Baptiste et Langevin) - Garçonnières et appartements de 1 et 2 chambres à coucher. Deux chambres à coucher avec foyer. Loyer comprend chauffage, stationnement, poêle, réfrigérateur, air climatisé, tapis, draperies (lave-vaisselle dans appartements de 1 et 2 chambres à coucher). Eclairage payé par locataire. Disponible à partir du 1er juin. Composer 247-4942 ou 489-3461.
9-655-13 C

À LOUER - NORWOOD FLAT - Appartement de 2 chambres à coucher, nouvellement décoré. $250.00 par mois. Chauffage, électricité et eau inclus. Libre le 1er août. Composer 247-3825 ou 233-3221.
10-667-JNO

À VENDRE - 7 MILLES DE L'HOTEL DE LA MONNAIE DE WINNIPEG - Maison de 3 chambres à coucher. Sous-sol complètement fini avec chambre supplémentaire et salle de loisirs. $47,200. Composer 253-8581.
13-698-13 C

À VENDRE À SAINTE-ANNE - RUE CENTRALE - Maison de trois chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse, inclus. Appartement au sous-sol. Garage double. Prix raisonnable. Composer 422-5207.
13-699-JNO

À LOUER - SAINT-NORBERT - HOUDE DRIVE - Nouveau "townhouse", 3 chambres à coucher. Tapis au salon et dans escalier. Cuisinière et réfrigérateur inclus. $275.00 par mois. Libre immédiatement. Composer 339-8705 ou 774-3491 et demander M. ou Mme Riesen.
10-660- JNO

À LOUER - SAINT-NORBERT EST - Maison, non meublée, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, salle familiale, grande cour. Près de l'école Noël Ritchot. $400.00 par mois. Pour 1 an à partir de la mi-août. Composer 269-8811.
12-689-13 C

VENTE PRIVÉE - PARC WINDSOR - Bungalow de 2 chambres à coucher, tapis mur à mur dans salon et salle à manger, sous-sol fini avec chambre à coucher supplémentaire, 1 1/2 garage. Grand lot triangulaire paysagé. On demande $58,900. Composer 256-4253.
13-701-13 C

DACTYLO BILINGUE aimerait faire du travail de dactylo à domicile. Composer 253-8794.
13-709-13 C

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - Maison de 2 chambres à coucher, salon, cuisine. Prix: $20,500. Composer 261-8286.
12-688-13 C

À VENDRE - 4 MILLES AU SUD DU PÉRIMÈTRE - Lot de 1 1/2 acre entouré d'arbres et avec voie d'accès ("approach"). $21,900. Composer 253-8581.
12-696-13 C

SAINT-BONIFACE - VENTE PRIVÉE - $57,000. Très grande, belle maison ancienne, l'élégance d'autrefois, le modernisme d'aujourd'hui, 3 étages, garage et grands arbres. Rue de la Morénie. Composer 233-6989 l'après-midi, ou 253-2681 poste 59, le matin.
10-663-JNO

VENTE PRIVÉE - UNE AUBAINE À $39,900. - Duplex très bien situé sur rue Jubilée, près Pembina et Osborne. Etait loué à $410.00 par mois avant les réparations - fraîchement peint à l'intérieur et à l'extérieur - fenêtres neuves - nouveau toit - entrée privée - 2 salles de bains complètes - sous-sol complet - cuisinière et réfrigérateur inclus - Place de stationnement pour 2 voitures - Doit être vu pour être apprécié. Pas d'agent. Composer 233-5127, ou 1-746-8898.
12-687-13 C

À VENDRE - SAINT-MALO - Maison - succession P.-E. et Hélène Péloquin. Trois chambres à coucher, salle familiale avec foyer en brique, 2 salles de bains, garage attenant, tapis mur à mur, draperies, etc. Composer 347-5403 ou 347-5275. Pas d'agent.
10-665-13 C

VENTE PRIVÉE - SAINTE-ANNE - Maision de 3 ans au centre du village, à proximité de l'école, église, magasin, aréna... 3 chambres à coucher, sous-sol complet, cour clôturée avec terrassement complété. Prix raisonnable. Composer 422-8327 après 17 heures.
13-707-13 C

VENTE PRIVÉE - SAINT-JEAN-BAPTISTE - Environ 40 milles au sud du périmètre - 80 acres de bonne terre à grain avec bâtiments. Valeur: $100,000. vendrait pour $79,900. Très belle cour semblable à un parc, avec sapins, bouleaux-pleureurs, oliviers, arbres fruitiers, etc. Bonne maison solide (aucune crainte d'inondation) avec auto-port attenant et comprenant atelier de travail, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer ouvert "Franklin", fenêtres modernes, nouveau toit, patio avec chalet comprenant une cuisinière au bois, armoires avec évier. Piscine, rocher de fleurs et serre. Bonne étable. Le tout doit être vu pour être apprécié. Composer 233-5127 ou 1 - 746-8898.
12-694l-14C

VENTE PRIVÉE - SAINT-NORBERT - Maison de 2 niveaux, 5 ans, 4 chambres à coucher, sous-sol complet, garage attenant, cour clôturée. Située près de l'école française. Composer 269-5108 après 17 heures.
5-600-JNO

LES HEURES CLAIRES, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.
4-591-JNO

RECHERCHE, LE PLUS TÔT POSSIBLE - Bungalow de 2 chambres à coucher près des écoles Provencher et Louis Riel. S'adresser à: Boîte 700, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface.
13-700-13 C

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - Maison, 3 chambres à coucher plus chambre supplémentaire au rez-de-chaussée, 2 1/2 salles de bains, grande cuisine avec lave-vaisselle encastré, buanderie à côté de la cuisine au 1er étage. Grand lot avec beaux arbres et espace pour quatre voitures. Composer 233-8428.
12-692-13 C

À VENDRE À LA SALLE - Des lots de différentes grandeurs et quelques lots de rivière (sans inondation). Composer 1-736-4266.
11-677-13 C

À VENDRE OU À LOUER - Joli chalet de 2 chambres à coucher à la Plage Albert. Environ 7 ans. Lot de 90 pieds. Libre immédiatement. Composer 475-9988.
11-678-13 C

NOMINATION AU CN



Claude J. Sauvé

M. J.G. Cormier, vice-président, affaires publiques et hôtels du Canadien National, annonce la nomination de M. Claude J. Sauvé au poste de directeur général des hôtels du CN, dont le siège social est à Montréal. Depuis son entrée au CN en 1959, M. Sauvé a occupé divers postes administratifs. Avant sa présente nomination, il était directeur, exploitation, de la chaîne des hôtels CN.

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

est à la recherche d'un(e)

spécialiste de musique

pour enseigner à mi-temps au niveau élémentaire dans l'école d'immersion.

Date d'entrée en fonction: septembre 1979.

Prière de vous adresser à:

Madame Winnifred Voigts
Coordinatrice du programme de Musique
Division Scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
SAINT-BONIFACE (Manitoba)
Téléphone: 253-2681

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

Fonctions:

- travailler en équipe comme responsable de l'organisation et planification d'activités culturelles et sociales, de tournées d'artistes, spectacles, etc...
- préparer l'élaboration, l'exécution et l'évaluation de chaque activité (contrats, rapports, vente de spectacles, etc...)

Conditions d'admissibilité:

- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- expérience en travail de groupe
- bonne connaissance de la langue française parlée et écrite
- expérience en animation serait définitivement un atoût
- devra avoir une automobile à sa disposition.

Date d'entrée en fonction: le 1er août 1979

Salaire:

de $10,000 à $14,000 par année, négociable selon les qualifications.

Si vous êtes intéressé à poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 10 juillet, à l'adresse suivante:

Le Directeur,
Conseil Jeunesse Provincial,
273, rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8



CBWFT

requiert les services

d'un(e) RECHERCHISTE

pour les émissions d'affaires publiques.

ENTRÉE EN FONCTION: immédiate

SALAIRE:

$300.00 par semaine (selon les normes de la SARDEC - Société des auteurs recherchistes documentalistes et compositeurs).

FONCTIONS:

RECHERCHISTE - proposer des sujets d'émissions, préparer la recherche de ces sujets

DOCUMENTALISTE - fournir toute documentation nécessaire au réalisateur, à l'interviewer; maintenir à jour le système de documentation (découper quotidiennement les journaux).

Les candidats(ates) intéressés(ées) doivent faire parvenir leur demande d'emploi à:

Bernard Turenne
Radio Canada
541, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba

Professeur bilingue

demandé pour enseigner le français à des enfants de 4 ans - français d'immersion - à l'école Guyot. Les cours seront donnés du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30, du 1er octobre 1979 au 31 mai 1980.

Si vous êtes intéressé à poser votre candidature veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avec indication de salaire, à:

Mme L. Baizley
244 Cliffwood Dr.
Winnipeg R2J 3M6

Les rendez-vous "interview" auront lieu vers la mi-août.

LA COMMISSION CULTURELLE DE LA SASKATCHEWAN

EST À LA RECHERCHE

d'un directeur-général

Sommaire des responsabilités

Sous l'autorité immédiate d'un bureau de direction composé de huit personnes, le titulaire de ce poste s'occupera, non seulement de l'administration générale et financière, mais aussi de la planification et coordination des activités de la Commission culturelle en conformité avec les politiques établies par le Conseil d'administration de la Commission.

Tâches prioritaires

- assurer la mise à exécution des décisions du bureau de direction et du conseil d'administration de la C.C.
- préparer les budgets et demandes de subventions de la C.C.
- voir à l'établissement du siège social de la C.C. à Régina
- voir à l'organisation d'un Colloque provincial au début de l'hiver 1980
- aider à la planification et l'élaboration du plan d'action de développement culturel de la province.

Exigences

- formation académique
- compétence administrative
- lieu de travail: Régina
- connaissance du milieu fransaskois

Salaire: négociable.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 1er août 1979 à:

Mme Madeleine Lepage, présidente
La Commission Culturelle de la Sask.
C.P. 389
Debden, Sask. S0J 0S0



Agence canadienne de développement international | Canadian International Development Agency

ÉCONOMISTES

POUR SERVICE À L'ÉTRANGER

La Direction des ressources humaines de l'ACDI entreprend une mise à jour de son répertoire de spécialisation en sciences économiques disposées à servir à l'étranger dans le cadre des programmes canadiens d'aide au développement. Les domaines de spécialisation plus particulièrement recherchés sont les suivants:

- Planification économique
- Fiscalité, comptabilité nationale
- Programmation économique
- Développement économique

Cette annonce ne réfère pas à des postes qui doivent être comblés immédiatement mais vise à faciliter le recrutement de postes à venir, spécialement dans les pays francophones du tiers-monde. Une bonne connaissance de la langue française est donc essentielle. Aucun programme de formation linguistique ne sera offert.

Les économistes employés par l'ACDI à l'étranger doivent être citoyens canadiens; posséder un diplôme universitaire en économie et au moins trois années d'expérience dans leurs disciplines. Ils doivent, de plus, faire preuve de maturité, de motivation et d'initiative. La durée des affectations peut varier entre quelques semaines pour les missions de consultant et environ deux ans pour les postes de coopérant.

Si vous croyez satisfaire à ces exigences et si la coopération au développement vous intéresse, veuillez faire parvenir un curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante:

Direction des ressources humaines
Administration publique et gestion
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull, Québec
K1A 0G4

OUBLI:

"Collège Universitaire de Saint-Boniface"
Liste d'honneur du doyen
prix d'excellence du Ministère
Dee-Anne Vermette

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HECTOR WALTER PAUL, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, époux de Juliette Paul, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, ménagère.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, chambre 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31 juillet, A.D. 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour de juin, A.D. 1979.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

est à la recherche d'un (e)

ANIMATEUR(TRICE)

Fonctions:

- Le candidat aspirant à ce poste devra faire du développement local, c'est à dire qu'il devra travailler avec les jeunes dans les écoles;
- coordonner et/ou organiser des stages de formation, réunions, rencontres pour les jeunes, etc...

Conditions d'admissibilité:

- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- expérience de travail en groupe
- bonne connaissance de la langue française parlée et écrite
- expérience en animation serait définitivement un atoût
- devra avoir une automobile à sa disposition.

Date d'entrée en fonction: le 1er août 1979

Salaire:

de $10,000 à $14,000/année, négociable selon les qualifications.

Si vous êtes intéressé à poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 10 juillet, à l'adresse suivante:

Le Directeur,
Conseil Jeunesse Provincial
273 rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

FACULTÉ SAINT-JEAN UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA EDMONTON, ALBERTA

La Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta

est à la recherche
d'un doyen

qui entrerait en fonction le 1er juillet 1980.

Avant d'accéder à ce poste de doyen, le candidat choisi devra remplir les fonctions de doyen-associé pendant une période minimale de six (6) mois. Hommes et femmes sont invités à poser leur candidature.

La Faculté Saint-Jean est une faculté multi-disciplinaire de l'Université de l'Alberta. Elle offre des programmes de Baccalauréat-ès-Arts, Baccalauréat en pédagogie et Baccalauréat-ès-Sciences. Un total de 180 étudiants à temps plein dans ces programmes bénéficient d'un milieu universitaire francophone.

Le doyen a la responsabilité administrative de 19 professeurs à temps complet et de quelques professeurs à temps partiel.

On recherche chez les candidats des qualifications académiques appropriées, une expérience administrative dans un milieu universitaire ou équivalent, et la capacité d'assumer un "leadership" efficace.

Vu le rôle particulier de la Faculté Saint-Jean, les candidats devraient être compétents en français et en anglais et sensibilisés aux besoins de la communauté canadienne française.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être envoyées à:

Dr. Myer Horowitz
Vice-président (académique)
Université de l'Alberta
Edmonton, Alberta
T6G 2J9

Department of health
and Community Service
Sainte-Anne, Man.

MANITOBA

EMPLOI:
garde-malade avec diplôme d'infirmière, à temps partiel, pour les soins à domicile, aux alentours de Sainte-Anne. Elle, ou il, travaillera sous les ordres de l'infirmière du service public et sera payée à l'heure.

Qualifications: doit avoir un diplôme valable pour travailler au manitoba, doit posséder une automobile et accepter de voyager.

TOUTES LES CANDIDATURES DOIVENT PARVENIR AVANT LE 20 JUILLET -DATE LIMITE-.

Pour plus de renseignements, et rendez-vous s'adresser au:

Regional Continuing care-coordinator
East-Man. Regional office
20, first street south
Beausejour, Man.
R0E 0C0

Commis de Cour

demandé par le service du Procureur général
Tribunal civil, Saint-Boniface

Salaire annuel: $10,396 - $12,482 (en révision)

Fonctions:

Réception et vérification des documents d'usage pour le tribunal civil. Faire prêter serment et servir de témoin. Recevoir des fonds et délivrer les reçus. Préparer les documents pour la Cour. Remplir les fonctions de commis à la Cour et enregistrer les pièces à conviction.

Qualifications:

Etudes secondaires. Bilingue (anglais et français). Expérience préalable de travail de bureau où beaucoup d'initiative et de responsabilité étaient requises. Doit être capable de passer un essai de dactylographie et de sténographie au "Civil centre".

Les candidatures doivent être envoyées, par écrit, avant le 9 juillet 1979, sous le numéro d'offre d'emploi 393, au:

Civil Service Commission
904-155 Carlton Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

L'Association Jeunesse Fransaskoise
est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

FONCTIONS:

1. Responsable de planifier les programmes et les politiques de l'Association;
2. Doit préparer les réunions du bureau de direction, du Conseil d'Administration et des conseils régionaux;
3. Être responsable de la préparation et de l'administration du budget et de la gestion du personnel;
4. Représenter l'Association, au besoin;
5. Voir à tout autre travail concernant le bon fonctionnement de l'Association.

EXIGENCES:

1. Capacité à travailler avec les jeunes;
2. Bonne connaissance du milieu minoritaire, préférence milieu fransaskois;
3. Bonne connaissance du français et de l'anglais écrit et parlé;
4. Aptitudes administratives.

ENTRÉE EN FONCTION: À déterminer.

SALAIRE: À négocier.

LIEU DE TRAVAIL:

Régina. La personne aura à voyager et oeuvrer dans toute la province et parfois à l'extérieur de la province.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 6 juillet 1979.

Bureau de l'Association Jeunesse Fransaskoise
2604, rue Centrale
RÉGINA, Saskatchewan
S4N 2N9

*Votre candidature sera traitée confidentiellement.

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

est à la recherche

d'enseignant(e)s

- pour Jardin d'enfants (mi-temps)
- pour une classe combinée - 4e et 5e années (plein temps)

Les enseignant(e)s devront appuyer les buts et objectifs de l'école et participer aux activités scolaires et parascolaires.

Prière de vous adresser à:

Monsieur Marcel Lancelot
Directeur
Ecole Provencher
320, avenue Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)

Téléphone: 233-0222

DANIS REALTY LTD.

124, chemin Sainte-Anne



UNE AUBAINE DÉPARAILLÉE
NORWOOD - Voilà une chance que vous n'aurez pas de sitôt - Maison, 1 1/2 étage, en stuc - IMPECCABLE - 3 chambres à coucher - grande cuisine - cuisinière - réfrigérateur - machine à laver - sécheuse. LIBRE IMMÉDIATEMENT. Seulement $44,900. Téléphonez à Claude, rés.: 257-3962, ou DANIS REALTY 257-2570.



LA SALLE
Bungalow moderne - Grand salon - FOYER NATUREL - grand lot d'angle - lave-vaisselle automatique. Prix: $55,900. Téléphonez à Gérald, rés.: 256-5157, ou DANIS REALTY 257-2570.

SAINT-NORBERT
LIBRE IMMÉDIATEMENT - Deux étages - 3 chambres à coucher - cour arrière clôturée - salle de loisirs, etc. $29,000 ou $1,500 comptant. Téléphonez à Aline Danis, rés.: 253-2102, ou DANIS REALTY 257-2570.

SAINT-VITAL
52 Guay - 3 ch. à c. - $39,900
12 Guay - 2 ch. à c. - $35,500
23 Sherwood - 2 ch. à c. - $42,500
45 Pilgrim - 2 ch. à c. - $26,900
75 Knightsbridge - 3 ch. à c. - $72,500
61 Barrington - 3 ch. à c. - $43,900
20 Blenheim - 2 ch. à c. - $32,500
113 Elm Park - 4 ch. à c. - $47,000 (Offres)
86 Hindley - 2 ch. à c. - $31,900
DANIS REALTY 257-2570.



PARC WINDSOR
Maison moderne de 2 ch. à coucher - sous-sol complet - garage, etc., etc., etc. $39,500. Téléphonez à Fernand - Pager 943-8889 Code 212, ou DANIS REALTY 257-2870.



UNE AUTRE AUBAINE
PARC WINDSOR - Seulement $39,500 pour cette maison de 3 belles chambres à coucher - Air conditionné centralisé - 1 1/2 salle de bains - etc., etc. VENDEUR QUITTE LA VILLE. Téléphonez à Claude, rés.: 257-3962, ou DANIS REALTY 257-2570.

SAINTE-AGATHE
Voilà un très joli logis des plus modernes - FOYER NATUREL - 3 chambres à coucher - salle de loisirs et, CUISINE très pratique avec grand garde-manger. Seulement $49,900. Téléphonez à Gérald immédiatement, rés.: 256-5157, ou DANIS REALTY 257-2570.



PREMIÈRE FOIS SUR LE MARCHÉ!
NORWOOD FLATS - Très jolie maison sur lot à l'angle de Birchdale et Walmer. Salle de loisirs - 4 chambres à coucher - salle à manger - etc. Téléphonez à Aimé, rés.: 233-0387, ou DANIS REALTY 257-2570.



PARC WINDSOR
Près d'une école française, voilà un bungalow de famille - 3 chambres à coucher et 2 chambres supplémentaires au sous-sol - salle à manger - salle de loisirs - garage double. Prix $54,900. Veuillez téléphoner à Aline Danis, rés.: 253-2102, ou DANIS REALTY 257-2570.



MAISON NEUVE
Rue Imperial - Une perle de maison! - 1,055 pieds carrés - FOYER NATUREL - Armoires en chêne - 3 chambres à coucher. Lot paysagé, avec tourbe. Téléphonez à Aimé, rés. 233-0387, ou DANIS REALTY 257-2570.

257-2570

O.K.'s *General Construction*

Spécialité: salle de loisirs
ESTIMATION GRATUITE
Tél.: 233-3494 **Fred Trudeau, prop.**

TOUTE OFFRE CONSIDÉRÉE

Plage Albert - sur lot de 90 pieds - Châlet de 2 chambres à coucher, nouvellement décoré, tout isolé, chauffage au gaz propane sous pression. Environ 7 ans. Vendrait à $22,900, ou louerait à $130.00 par semaine. Téléphonez à Tesser Realty Ltd. au 475-9988.

BOUCHARD REALTY

433-7502

Saint-Pierre-Jolys

SAINT-PIERRE - Propriété de 4 acres donnant sur la rivière. 1 1/2 mille du village. Beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur, draperies, lave-vaisselle, foyer, salle de loisirs. Garage double complètement fini.

PLAGE DE SAINT-MALO - Beau chalet de 3 chambres à coucher, isolé et air climatisé. Sur beau grand lot boisé.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

A.E. LePage, Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Garry Hartwell - 257-3366

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale
256-4356

AVENUE VIVIAN - Maison de 2 chambres à coucher, chambre principale de 10' x 16', lave-vaisselle. Lot de 50 pieds. Léo Grouette 257-2363.

SAINT-BONIFACE
4 CHAMBRES À COUCHER
$39,500
Bonne maison de famille, 2 salles de bains, salle familiale, lot de 50 pieds. Libre immédiatement. Léo Grouette 257-2363.

NORWOOD - Cette maison de 1 1/2 étage est très propre et en bon état. Belle cuisine avec lave-vaisselle, 2 chambres à coucher ainsi que salle de bains au 1er étage; 2 chambres à coucher et bureau au 2e. Salle de loisirs et salle de bains au sous-sol. Garage. Jolie cour. Seulement $43,900. Mme Manaigre 257-6117 ou 256-4356.



SAINT-VITAL - Maison de 2 chambres à coucher, en très bon état. Cuisine et salle de bains rénovées, salle familiale et chambre à coucher pas complètement finie au sous-sol. $2,000 comptant. Léo Grouette 257-2363.

McKague Sigmar 256-4356

MÉTRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

SAINT-BONIFACE

RUE DE LA MORENIE **$28,900**
Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, très belle cuisine, salle à manger, cabinet de toilette au 1er étage. Salle de bains de 3 pièces au 2e étage. Garage. A un prix pour vente rapide.

Propriété de très bon revenu située sur un lot de bonne dimension et comprenant 2 appartements privés. On demande $32,500.

NORWOOD **$54,900**
Nous accepterons des offres sur cette propriété de très bon revenu comprenant 4 appartements séparés. Revenu net: au-dessus de $4,000. Située sur un joli lot dans une excellente localité et dans une région favorable.

Maison de famille excellente, située dans un endroit tranquille près des écoles, de l'église et du transport. Cette maison de 1 1/2 étage, comprend 3 chambres à coucher, salle à manger, garage, et au prix avantageux de $34,900.

TRANSCONA
Libre immédiatement. Maison moderne de 4 chambres à coucher spacieuses, 2 plomberies, escalier en spirale, salle de toilettes de 2 pièces donnant sur la chambre à coucher principale et garage double attenant.

SAINT-BONIFACE

Si vous désirez un bon bâtiment pour entreprendre un commerce sur le boulevard Provencher, zoné C2, appelez-nous.

Si vous désirez vendre votre maison, laissez-nous vous aider - Nous avons de bons clients.

LA SFM NOUS INFORME

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
340, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4



Ce cigle est le signe de ralliement des commerçants qui offrent un service en français. Sur le boulevard Provencher, les établissements suivants ont affiché ce cigle.

AGENCE DE VOYAGE D'ESCHAMBAULT	136 Provencher	233-3457
EAGLE LUNCH	166 Provencher	247-6957
PROVENCHER TEXACO	353 Provencher	247-9533
FONTAINE ÉLECTRIC	165 Provencher	233-7425
LABELLE FLORIST	157 Provencher	233-6612
IMPRIMERIE LABELLE	160 Provencher	233-7843
CHEZ HÉLÈNE (coiffeuse)	202 Provencher	233-0909
CENTRE JURIDIQUE COMMUNAUTAIRE	401 Provencher	233-4538
PROVENCHER SHELL	174 Provencher	233-7431
PAUL & ROGER BARBER SHOP Coiffeurs	194 Provencher	247-4221

SEMAINE CULTURELLE
11 au 17 août

"**Fantastique! Extraordinaire!** Aide au développement personnel..."

Paulette Gosselin, Saint-Malo.

"**Tu rencontres des gens fascinants**, tu découvres de nouvelles idées, tu perfectionnes tes connaissances, et tu te sens appuyé en te rendant compte que plusieurs communautés partagent les mêmes problèmes au niveau culturel..."

Maurice Noël, Sainte-Anne des Chênes.

"**Talent somnolent qui éclate soudainement en bourgeons**, se développe et se réchauffe au soleil de nouvelles amitiés..."

Jeannine Dufault, Portage-la-Prairie.



Marie Bouchard, à droite, participe au "Creative Arts Week '75". Cette année du 11 au 17 août, à Gimli, aura lieu une semaine culturelle en français. Le but: entraîner des animateurs communautaires **en poterie, peinture, courte-pointe, tissage, batik, théâtre, danse folklorique et film...** Le coût est de $115.00, logement, nourriture, matériel et transport compris. De l'aide financière est aussi disponible.

Ça vous intéresse? Pour plus de renseignements, appelez Janine Tougas au 233-4915.